

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 04 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°138 ■

ASSURANCES
Le marché algérien recèle un "énorme" potentiel de croissance

P 2

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

10 000 milliards de DA de crédits accordés

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a révélé, hier samedi à Alger, que des crédits, d'une valeur de 10 000 milliards de dinars, ont été accordés dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Lors de son intervention à une journée d'étude sur le financement et l'accompagnement des banques aux projets d'investissements, le ministre a fait savoir que 70% de cette somme a été consacrée à l'investissement, soit l'équivalent de 7 000 milliards de DA.

P 3

D'UNE VALEUR DE PLUS DE 7 MILLIARDS DE DOLLARS

2318 projets d'investissement enregistrés à l'AAIP

Le nombre des projets d'investissement enregistrés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) du 1er novembre 2022 au 25 mai dernier s'est élevé à 2.318 projets d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars, a indiqué ce samedi à Alger le Directeur général de l'Agence, Omar Rekkache.

P 3

ZLECAF

Les opérateurs algériens sur les starting blocks

Les retombées économiques dans le cadre de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine) sont d'une importance essentielle dans la politique de l'Algérie pour diversifier son économie. C'est dans cette perspective et avec des atouts en mains, que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a appelé, vendredi, les opérateurs économiques à se préparer à accéder à de nouveaux marchés africains en tirant profit des opportunités offertes par la ZLECAF.

P 5

DISTRIBUTION DU LAIT SUBVENTIONNÉ

La nouvelle carte finalisée en septembre prochain

La carte de distribution du lait subventionné sera finalisée au mois de septembre prochain. C'est ce que le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a déclaré jeudi dernier, lors de la plénière consacrée aux questions orales.

P 4



Géant
ELECTRONIC

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

PROJETS INNOVANTS

L'Etat déterminé à accompagner leur concrétisation

Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ont réaffirmé à Tizi-Ouzou, la détermination des pouvoirs publics à accompagner les étudiants porteurs de projets innovants pour leur concrétisation.

S'exprimant lors d'une visite de l'espace dédié aux start-up à l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO), les deux ministres ont appelé les étudiants porteurs d'idées innovantes à s'engager dans la concrétisation de leurs projets en les assurant du soutien et de l'accompagnement de l'Etat. M. Yacine El-Mahdi Oualid qui a réitéré la détermination des pouvoirs publics à concrétiser le slogan "Un jeune, une idée" encourageant les jeunes à réaliser leurs idées et leurs projets via la création d'entreprises et des start-up, a rappelé, à l'occasion, l'existence d'un fond dédié au soutien et à l'accompagnement de cet objectif, par le financement et la formation. Les deux ministres qui se sont entretenus avec des étudiants porteurs de projets ont relevé "un esprit innovant dans différents domaines et des projets d'une importance pour l'économie nationale", ainsi qu'"une maîtrise de la technologie et un engouement des étudiants pour l'entrepreneuriat et la création d'entreprise".

L'UMMTO compte, à ce jour, pas moins de 85 projets de création de start-up dont une dizaine ont déjà obtenu leur brevet d'innovation et autant de demandes déposées pour son obtention. Un nombre qui s'ajoute à la quarantaine (40) qui sont en cours de création en dehors de l'Université, au niveau de la wilaya.

R E.

ASSURANCES

Le marché algérien recèle un "énorme" potentiel de croissance

La revue spécialisée dans les assurances, Middle East insurance review, a consacré, un dossier sur les perspectives du marché des assurances en Algérie, et dans lequel elle met en avant surtout son "énorme" potentiel de croissance.

Par R.E.

Dans un secteur en plein redressement après deux années difficiles dues à la crise sanitaire de Covid-19, "le marché des assurances en Algérie possède un énorme potentiel de croissance permettant d'atteindre environ 6 milliards de dollars" à terme, contre 1,2 md de dollars de chiffre d'affaires en 2022, note la publication citant des experts.

Faisant une lecture des données du Conseil national des assurances (CNA), elle relève que "les performances en 2022 ont montré que le marché s'est bien redressé après la pandémie de Covid-19. La tendance à la croissance devrait se poursuivre en 2023 malgré les contraintes".

Cette reprise de la production s'explique entre autres par les performances de la "petite, mais dynamique" branche Assurance-vie, qui a réalisé une croissance de 19,7% durant l'année écoulée, contre moins de 5% pour l'assurance non-vie, lit-on dans ce dossier.

L'assurance de personnes constitue "un moteur de croissance pour tout le secteur en Algérie", souligne encore cette revue, citant Ammar Meslouh, vice-président de l'Union algérienne des assureurs et réassureurs (UAR) qui affirme que l'évolution rapide du chiffre d'affaires des primes de cette branche, son taux de croissance, ainsi que la qualité des services innovants, contribuaient à restaurer la confiance des consommateurs.

Pour la première fois depuis 2011, le volume des primes atteint 16,2 milliards de dinars contre 13,5 milliards de dinars en 2021, soit environ 10% des primes émises en 2022, contre moins de 9% en 2021, détaille la publication.

"Mais la bancassurance reste le canal le plus important pour soutenir les ventes dans les assurances de personnes", assure M. Meslouh, également PDG de la compagnie L'Algérienne Vie, ajoutant que la bancassurance a un rôle majeur dans la commercialisation des différents produits d'assurance.

Le périodique spécialisé a par ailleurs fait un focus sur la branche des assurances dommages, mettant en avant les opportunités qui s'offrent à ce segment surtout suite à la re-

prise des importations de véhicules début 2023 et la perspective de l'instauration d'une industrie automobile.

Dans un article intitulé "opportunités pour les assureurs algériens malgré une rude concurrence", le mensuel basé au Singapour revient sur les perspectives de croissance d'autres produits, notamment l'assurance automobile et les couvertures des risques émergents.

"L'industrie des assurances dispose encore de marges de croissance importantes en créant des offres adaptées aux petites entreprises et une assurance contre les risques émergents comme les menaces de cyber sécurité", indique Daouia Nedil, directrice Incendies, accidents et risques divers à Cash assurances dans une interview.

Outre la récente introduction de l'assurance Takaful, les autres opportunités comprennent la relance de l'investissement dans l'industrie, les mines, l'agriculture et les énergies renouvelables, et qui sont de nature à porter la contribution des assurances au PIB de 0,7% à 1% dans les prochaines années, a-t-elle dit.

TOURISME

Des mesures pour mener à bien la saison estivale

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a annoncé, jeudi à Alger, une batterie de mesures prises pour mener à bien la saison estivale 2023, notamment en matière de réalisation d'établissements hôteliers et de promotion de prestations touristiques.

En vue d'assurer le succès de la saison estivale 2023, "Neuf (09) établissements hôteliers ont été réceptionnés depuis le début de l'année au niveau des wilayas côtières, d'une capacité d'accueil de 800 lits et offrant 400 postes d'emploi, en plus de 38 autres dont la réception

est prévue pour le second semestre de 2023", a précisé le ministre lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par M. Salim Chenoufi, vice-président du Conseil.

Plus explicite, M. Didouche a précisé que le ministère œuvrait, en coordination avec les différentes parties concernées, dans le cadre de la Commission nationale multisectorielle présidée par le ministre de l'Intérieur, à assurer le succès de la saison estivale en cours, notamment à travers l'exploitation des cités universitaires,

la consécration d'espaces pour des camps de vacances familiaux et l'organisation d'expositions sur l'artisanat et de visites touristiques. Relevant la nécessité de développer le tourisme interne eu égard aux atouts naturels et historiques que recèlent l'Algérie, M. Didouche a rappelé le rôle clé du secteur du Tourisme et de l'Artisanat dans la promotion du développement local et la diversification de l'économie nationale.

En réponse à une question sur le développement des structures touristiques à Djanet, il a fait état de "7 projets validés pour la construc-

tion de structures hôtelières d'une capacité d'accueil de 1.400 lits, et de 700 emplois", affirmant le lancement des travaux au niveau de deux projets.

Dans le même contexte, M. Didouche a annoncé "l'attribution à Djanet d'une assiette foncière d'une superficie de 100 hectares, destinée à l'investissement touristique", en vue de mettre en place "quelque 1.600 lits et créer 800 emplois, en plus de la mise en place d'une Agence chargée de la fourniture et de la gestion du foncier touristique".

R E.

COMPLEXE DE TRITURATION DES GRAINES OLÉAGINEUSES

Félicitations du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté jeudi ses félicitations suite à l'inauguration, mardi dernier dans la wilaya de Bejaïa, du complexe de trituration des graines oléagineuses, exprimant sa gratitude pour les efforts consentis pour la réalisation de cette usine en un temps record.

"Suite à l'inauguration et l'entrée en production, mardi à Bejaïa, du complexe de trituration des

graines oléagineuses, je vous prie de transmettre toute notre gratitude et considération au directeur du groupe Cevital, M. Malik Rebrab, ainsi qu'à tous les travailleurs et travailleuses pour les efforts louables consentis pour honorer l'engagement pris concernant la réalisation de cette usine en un temps record, et partant réaliser l'un des défis actuels de l'industrie nationale", a écrit le Président Tebboune dans un message de félicitations

adressé au président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Dans son message, le Président Tebboune a formulé le souhait de voir cet "exploit industriel être un modèle pour les entreprises économiques productives et florissantes qui peuvent devenir un levier de l'économie nationale à travers les services considérables fournis à l'industrie nationale".

"Je saisis également cette oppor-

tunité pour réaffirmer le soutien total de l'Etat et son accompagnement de tous les projets d'investissement industriel générateurs de richesse et d'emploi, lancés pour contribuer à réduire les importations, développer les exportations, et réaliser l'autosuffisance et le développement de l'économie nationale", a conclu le président Tebboune.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

10 000 milliards de DA de crédits accordés

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a révélé, hier samedi à Alger, que des crédits, d'une valeur de 10 000 milliards de dinars, ont été accordés dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Lors de son intervention à une journée d'étude sur le financement et l'accompagnement des banques aux projets d'investissements, le ministre a fait savoir que 70% de cette somme a été consacrée à l'investissement, soit l'équivalent de 7 000 milliards de DA.

Par **Sirine R**

Ceci, dira-t-il, témoigne sur l'effort des banques pour la création de plus grands nombre possible de postes d'emploi et le renforcement de la compétitivité économique dans notre pays. C'est, en effet, avec cette compétitivité que les entreprises algériennes vont améliorer la qualité des produits et leurs performances. Tout cela va les aider à aller conquérir des parts sur des marchés à l'international, notamment dans le marché continental.

«La réalisation de ces objectifs ambitieux nécessite une synergie dans le travail et l'implication de tous les acteurs», souligne le ministre.

Au passage, l'argentier du pays a rappelé que « depuis deux ans, le gouvernement entreprend une série de réformes importantes qui améliorent le climat d'investissement, en commençant par réviser la loi sur l'investissement y afférente ».

Il a expliqué que ce nouveau cadre réglementaire consacre la liberté

de l'acte d'investir, une stabilité juridique d'au moins 10 ans et le renforcement des prérogatives du guichet unique dans le traitement des projets d'investissement.

Dans sa lancée, Laaziz Faïd a assuré que la Direction Générale des Impôts s'attelle à concrétiser les avantages fiscaux à travers son représentant au niveau des guichets uniques décentralisés et du guichet unique des grands projets et des investissements étranger.

« Un système incitatif a été mis en place, dont un certain nombre d'avantages à caractère temporaire, accordé à la phase d'achèvement de l'investissement » a-t-il ajouté, citant l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée lors de l'importation ou de l'acquisition de biens et de services.

En matière fiscale, M. Faïd a annoncé l'installation "dans quelques jours" du Conseil national de la fiscalité. Par ailleurs, le ministre des Finances a souligné que les dispositions contenues dans la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit « permettront de renforcer les pouvoirs du Comité bancaire afin qu'il soit la seule autorité de

contrôle habilitée à statuer sur les infractions liées aux risques encourus (lors de l'octroi d'un crédit, ndlr) ».

Il a estimé, dans un contexte plus large, que « la digitalisation des administrations du secteur des finances, facilite le financement des projets et la diversification des ressources, par le truchement de la finance islamique et des banques classiques pour permettre aux porteurs de projets de choisir la formule qui leur convient ».

Par ailleurs, le ministre a appelé à la mise en place de mécanismes s'appuyant sur des études de faisabilité et des études en amont pour définir l'efficacité du financement bancaire et évaluer les opportunités d'investissement disponibles en vue de faire le point sur l'ensemble des facteurs financiers, économiques et commerciaux liés au projet avant de décider de son financement par la banque.

Concernant le foncier économique, le ministre des Finances a annoncé l'installation, ce dimanche, d'un groupe de travail intersectoriel qui se chargera de dresser un bilan complet des actifs

immobiliers non exploités relevant des entreprises publiques économiques.

Cette démarche vise, dira-t-il, à « renforcer le portefeuille immobilier économique destiné à l'investissement, qui sera proposé par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) via la plateforme numérique de l'investisseur ».

Ainsi, M. Faïd a évoqué « les avantages et les nouveautés » contenus dans le projet de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant des domaines privés de l'Etat et destinés à la réalisation de projets d'investissement, notamment en termes d'aménagement du foncier économique avant son octroi, en sus des incitations fiscales prévues par la loi sur l'investissement pour ne citer que l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation ou à l'acquisition des biens et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

CEREFÉ

Lancement d'un projet de jumelage avec un consortium germano-néerlandais

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) a lancé, jeudi à Alger, un projet de jumelage avec un consortium constitué de l'Agence allemande de l'énergie "DENA, Deutsche Energie-Agentur" et l'Agence néerlandaise pour l'entreprise "RVO, Rijksdienst voor Ondernemend Nederland", dans l'objectif de renforcer ses capacités institutionnelles et professionnelles.

Ce projet de jumelage, d'une durée de 18 mois, permettra au Cerefe de s'approprier les méthodologies modernes d'analyse, de prospective et d'évaluation des programmes en matière de transition énergétique, a expliqué le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, lors du séminaire de lancement.

Il constitue "un instrument important de rapprochement institutionnel, d'échange d'expériences et de transfert de connaissances dans le cadre d'une collaboration durable et d'un partenariat stratégique entre le Cerefe et DENA/RVO dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la mobilité durable et de l'hydrogène renouvelable", a-t-il souligné.

Le Commissaire a estimé que ce projet de jumelage renforcera "les capacités du Cerefe afin qu'il puisse accomplir ses missions centrales, notamment dans le développement national et sectoriel des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et de l'évaluation de la politique nationale en la matière".

M. Yassaa a rappelé, dans ce sillage, que le programme de transition énergétique a placé la question du renforcement des capacités institutionnelles, de la formation et de la qualification des ressources humaines, ainsi que de la recherche et de l'innovation parmi ses "principales priorités" afin d'accompagner la stratégie nationale de transition énergétique, compte tenu de l'importance primordiale du capital humain dans la réussite de tout projet de développement.

Doté d'un financement à hauteur de 800.000 euros, le projet s'inscrit dans le cadre du programme "Facilité d'Appui aux Priorités du Partenariat-FAPP" entre l'Algérie et l'Union européenne.

Présent à cette occasion, le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mezziane Said s'est félicité du lancement de ce projet, soulignant la grande importance du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour assurer la sécurité et la durabilité de l'approvisionnement énergétique.

Par **S.T.**

D'UNE VALEUR DE PLUS DE 7 MILLIARDS DE DOLLARS

2318 projets d'investissement enregistrés à l'AAIP

Le nombre des projets d'investissement enregistrés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) du 1er novembre 2022 au 25 mai dernier s'est élevé à 2.318 projets d'une valeur de plus de 7 Mds USD, a indiqué ce samedi à Alger le Directeur général de l'Agence, Omar Rekkache.

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'études sur « le financement et l'accompagnement bancaire des projets d'investissement », M. Rekkache a fait savoir que sur les 2318 projets enregistrés ces sept (7) derniers mois, 49 sont des projets d'investissement étranger (16 directs et 33 sous forme de partenariat). Le montant global déclaré de ces investissements s'élève à plus de 1.014 Mds

Da, soit plus de 7 Mds USD, selon le DG de l'AAPI.

L'autofinancement dans le cadre de ces projets atteint plus de 52%, « ce qui nous permet de prétendre à une plus grande participation des banques au financement de l'investissement, notamment avec l'entrée en vigueur imminente de la loi relative aux procédures d'octroi du foncier ».

Cette loi, a-t-il fait observer, permettra d'« accélérer l'investissement », ce qui exige « une plus grande adhésion des banques à l'opération, chose que nous avons ressentie auprès des responsables des banques ».

M.Rekkache a estimé, dans ce sens, que le financement de l'investissement était

« une question vitale et décisive », insistant sur l'importance de poursuivre le processus de réforme du système bancaire afin de « mettre en place un système financier plus flexible, moderne et efficace, et en mesure de mobiliser les fonds épargnés et de participer au développement des crédits bancaires, en sus de la création de nouveaux mécanismes de financement répondant aux besoins financiers des investisseurs à travers l'élargissement et la diversification des mécanismes de financement, des produits et des services financiers offerts ». Le même responsable a plaidé pour « la réduction des coûts des crédits pour être plus attractives à l'investissement ».

Par **S.T.**

CHAMBRE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Lancement officiel de la plateforme numérique

Le président du Conseil national de la Chambre nationale des commissaires aux comptes, Mohamed El Habib Merhoum, a annoncé hier le lancement officiel de la plateforme numérique de la CNCC. Dans son allocution à l'ouverture des travaux des 9e Assises nationales des Commissaires aux comptes, le même responsable, a souligné que « la crise actuelle de l'économie mondiale recèle des opportunités réelles pour notre pays. Il nous appartient de les identifier, les évaluer et les saisir ». Les enjeux du présent et de l'avenir, ajoute-t-il, « nous imposent de sortir de cette situation, en engageant sans délai, la mise en œuvre de la relance économique, selon l'agenda fixé par les pouvoirs publics qui sera soutenu sans aucun doute par toute la profession du chiffre ». La relance économique, enchaîne-t-il, « est une nécessité impérieuse pour relever tous les défis. A cet égard, le CNCC a saisi cette opportunité par la mise en place d'un investissement massif dans la forma-

tion des professionnels qui permettra de réorienter la profession vers des activités diversifiées visant le soutien des politiques économiques du pays ».

Pour les Commissaires aux comptes, aujourd'hui, « il s'agit d'une nouvelle opportunité de faire valoir leur expertise, toujours au service de l'intérêt général. Nous sommes les mieux placés pour répondre au besoin de confiance nécessaire dans l'information financière, élément essentiel au développement d'une économie permanente et durable ».

Quant au ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, il a relevé le rôle des Commissaires aux comptes pour les start-ups, rappelant les différentes actions et facilitations engagées par son département en faveur du secteur privé et des jeunes entrepreneurs. Appelant les startups à se rapprocher davantage de la CNC, le ministre indique, en termes de chiffres, que la moyenne en Al-

gérie est de 25 startups pour 1000 habitants, tandis que la moyenne mondiale est de 45. « On veut changer cette donnée », dira le ministre

Le ministre des Finances qui s'est exprimé à l'ouverture des 9e Assises nationales des Commissaires aux comptes, a estimé que cet événement est d'une grande importance compte tenu d'une série de réformes, engagées par les Pouvoirs publics. « Le rôle du Commissaire aux comptes est également important dans la préservation de la confiance et la transparence dans la redynamisation de l'économie, et pour la prise de décision financière et économique », souligne-t-il. Au chapitre des réformes, le premier argentier du pays a relevé les efforts importants consentis par son département pour consolider le contrôle qui garantit la protection des finances publiques et les rationaliser. Aujourd'hui, plus que jamais, « il nous appartient de hisser le rôle de cette profession » et lui permettre d'être « com-

patible avec les normes et standards internationaux ».

En chafinant, le ministre relève la nécessité de développer le cadre légal qui régit cette profession et son environnement, notamment si on ajoute l'impact des réformes financières et économiques dont réforme de la comptabilité publique, la réforme bancaire et la réforme des Assurances. Pour M. Faïd, les Commissaires aux comptes ont marqué une « empreinte réelle dans le processus des différentes réformes financières », précisant que son département est conscient du rôle de ceux exerçant cette profession pour asseoir la transparence à laquelle aspirent les réformes structurelles menées.

Les Commissaires aux comptes, dira le ministre, s'érigent de nos jours en un vrai partenaire pour asseoir les règles de la transparence et la confiance, mais aussi, un outil important dans la prise de décision et les politiques publiques.

Synthèse **S R**

L'ÉCONOMIE DE RECYCLAGE Une priorité pour le ministère de l'Environnement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, a présidé jeudi à Alger le coup d'envoi des festivités de célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin).

Le lancement de cet événement axé cette année sur les solutions à la pollution plastique s'est déroulé en présence du ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, de la ministre de la Culture et des arts, Mme Soraya Mouloudji, de la ministre des Relations avec le parlement, Mme Basma Azouar, ainsi que des représentants d'instances onusiennes et d'entreprises internationales activant dans le domaine de l'environnement en Algérie.

Dans son allocution, Mme Dahleb a souligné que ses services avaient décidé de lancer les festivités de célébration de cette journée mondiale de l'environnement préalablement (5 juin), parallèlement à la célébration de la journée mondiale de l'enfant (1 juin) au vu "du rôle des nouvelles générations dans la protection de l'environnement, notamment en milieu scolaire et universitaire", d'autant que l'Algérie possède un potentiel "important" de jeunes dépassant les 10 millions d'individus.

La ministre a appelé toutes les franges de la société à améliorer leur comportement vis-à-vis de l'environnement, exhortant les entreprises "à accomplir leur rôle envers la société et l'environnement".

Concernant le thème retenu pour la célébration de cette journée, la ministre a affirmé que l'Algérie souffrait, à l'instar des autres pays du monde, du phénomène des déchets notamment plastiques qui représentent 87% du total des déchets collectés.

Elle a rappelé, dans ce contexte, la stratégie nationale adoptée par l'Etat en matière de gestion intégrée des déchets jusqu'à l'horizon 2035, notamment l'objectif de passer à l'économie circulaire, à travers l'organisation et la création de secteurs économiques générateurs de richesse et d'emploi en matière de recyclage des déchets.

Mme Dahleb a ajouté que l'économie de recyclage représente l'une des priorités de son département qui œuvre à mettre en place un plan efficace pour en faire l'un des plus importants domaines de diversification de l'économie nationale en dehors des hydrocarbures, soulignant l'importance de la commission nationale conjointe chargée d'élaborer un plan national de l'économie circulaire.

La ministre a également évoqué, dans son allocution, le programme du Plan national climat (PNC), à savoir : 155 projets visant à lutter contre le changement climatique au niveau national et des projets visant à réduire le taux d'émissions nocives à travers le reboisement de millions d'arbres, ainsi que le projet de relance du "Barrage vert" et son extension de 3,7 millions d'hectares sur une longueur de 1.500 kilomètres, actuellement, à environ 4,7 millions d'hectares d'ici 2035. Parallèlement à ces projets environnementaux, la ministre a appelé à "davantage d'efforts pour parachever les cadres législatifs et institutionnels et mettre en œuvre les programmes à même de réaliser une meilleure sensibilisation environnementale chez la société", exprimant ses remerciements aux partenaires internationaux et aux représentants des organes internationaux "pour leur soutien technique et accompagnement permanent en matière de formation et transfert d'expériences".

Synthèse R.E.

DISTRIBUTION DU LAIT SUBVENTIONNÉ

La nouvelle carte finalisée en septembre prochain

La carte de distribution du lait subventionné sera finalisée au mois de septembre prochain. C'est ce que le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a déclaré jeudi dernier, lors de la plénière consacrée aux questions orales.

Par Slimane T

Le ministre Abdelhafid Henni, qui s'exprimait devant les membres du Conseil de la nation, a précisé que l'élaboration de cette carte a été faite selon le nombre d'habitants par communes et par wilayas, en tenant en compte la localisation des laiteries publiques et privées.

Cette carte, qui est supervisée par une commission interministérielle, «comprend des mécanismes de traçage du lait afin d'éviter toute éventuelle déviation lors de la distribution», a également expliqué le ministre. La semaine dernière, rappelle-t-on, le ministre avait instruit le directeur de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) à maintenir les mêmes quotas de la poudre en lait du mois de ramadhan. «Augmenter les quotas et vous maintenez les quotas du lait pour toute les laiteries. Je ne veux plus voir des gens se réveiller à quatre heures du matin pour avoir un sachet du lait. L'orientation du président de la République est claire dans ce sens. Nous devons répondre à la demande des citoyens», avait-il dit. À travers cette démarche et organisation, les pouvoirs publics veulent en finir avec les dysfonctionnements et pénuries récurrentes dans la distribution du lait en sachet subventionné.

Concernant la question liée à «l'approvisionnement de la wilaya de Médéa», il sera rappelé que cette wilaya compte 3 laiteries et qu'elle «bénéficie du lait en poudre subventionné avec une quote-part mensuelle de 362 tonnes». A cette

quantité, s'ajoutent les 127 tonnes supplémentaires accordées durant le mois de Ramadhan, et qui continuent à être distribuées jusqu'à présent, affirme le ministre. Répondant à une autre question, portant cette fois sur le développement de la superficie destinée à l'acacia à Tindouf, le ministre a révélé que «le secteur est en passe de développer un programme de plantation d'arbres résistants et fruitiers, dont la subvention des agriculteurs s'élève à 100%», et ce sachant que le groupe génie rural (GGR) s'occupe de la fourniture des arbres et de la plantation, de l'irrigation et du suivi technique, a-t-il fait savoir. On apprendra également qu'outre le programme de protection et de développement de l'acacia, qui a été développé à travers des établissements du secteur, il y a, également, «la préparation d'une étude par le bureau national des études pour le développement rural».

Il est question, en fait, de «développer davantage la plantation de cet arbre qui occupe actuellement une superficie globale de 2.600.000 hectares, à travers les wilayas d'Illizi, Tamanrasset, Tindouf, Béchar, Ghardaïa et Adrar, soit un total de six wilayas», met en relief le premier responsable du secteur de l'Agriculture. M. Henni a aussi évoqué la question relative au «développement de l'arganier», en annonçant «le transfert du Centre national de développement de l'arganier à un endroit plus approprié», a-t-il précisé.

L'autre annonce importante faite en cette plénière, par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, concerne le projet de criminalisation de l'abattage anarchique de moutons au niveau des

abattoirs non surveillés. M. Henni évoque, dans ce sens, «un dossier à soumettre au gouvernement», lequel dossier comprend la première mouture d'un avant-projet de loi devant régir cette activité à l'avenir. Abordant la question liée à «l'augmentation des prix des engrais», le ministre a fait savoir que son département a «mis en place plusieurs mécanismes pour contrôler cette situation. Ainsi, le référentiel de prix a été revu et les prix des engrais largement utilisés ont été subventionnés, avant la campagne labour-semences 2021 et 2022»; autant de mesures s'inscrivant dans l'objectif d'alléger les charges des agriculteurs, a précisé le ministre. M. Henni, qui évoque, entre autres, le «tableau référentiel de prix», qui regroupe les nouveaux prix des engrais en 2021, ainsi que l'insertion de l'engrais potassique dans la liste des engrais subventionnés, note, aussi, au passage, que «le taux de subvention des engrais a été porté à 50% au lieu de 20%, avec la priorisation des produits locaux».

À toutes ces mesures, s'ajoutent «la signature d'un accord avec le Groupe ASMIDAL, lequel accord porte sur un programme pluriannuel continu jusqu'à 2025, et d'un accord entre le ministère de l'Énergie et des Mines et un investisseur étranger, pour la réalisation d'une usine de production de tous types d'engrais potassiques devant entrer en service début 2024», a mis en exergue le ministre. M. Henni s'est exprimé par ailleurs, à propos de mesures qui seront prises «le plus tôt possible», pour régler la question liée à la production du maïs d'engrais, dont la production dépasse la consommation.

DÉRIVÉS DE PALMIERS ET DE DATTES

Une activité ancestrale en passe de devenir filière économique

D'une simple pratique artisanale traditionnelle transmise à travers les générations, la production nationale des dérivés de palmiers et de dattes est en passe de devenir une filière économique à part entière.

D'après Youssef Silabdi, directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra, la filière nationale des dérivés de dattes, en tant qu'industrie artisanale, a émergé tout d'abord dans cette wilaya, eu égard à la vocation agricole de la région portée principalement sur la culture du palmier dattier. Par la suite, cette activité s'est étendue progressivement à toutes les régions du Sud et quelques villes du pays comme Blida, Sétif et Boumerdes.

"Les artisans versés dans la transformation des dattes ont pu développer ce savoir-faire hérité de leurs ancêtres en l'adaptant aux besoins du marché par l'introduction de nouvelles gammes de produits dérivés de dattes", a-t-il fait valoir en précisant que la transformation ne se limitait pas seulement aux produits alimentaires dérivés de dattes tels le sucre, la farine de datte ou la mélasse, mais concerne également d'autres produits issus du palmier-dattier.

"Les déchets de cet arbre sont à 100% recyclables", a-t-il souligné en citant, entre autres, son tronc utilisé pour la production du bois et du contreplaqué, ses jeunes feuilles pour la confection d'articles de vanneries et ses fibres qui servent à la fabrication d'articles de

corderie.

"La filière s'est également distinguée par la transformation des noyaux de dattes pour la production d'une variété de produits de soins et d'hygiène corporelle, de fertilisants naturels et d'aliment de bétail", a-t-il énuméré.

Dans l'objectif de booster cette activité émergente dans la wilaya, la Chambre a adopté, depuis 2009, le système productif local (SPL) des dérivés de palmiers et de dattes.

"Ce système, initié par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a encouragé l'intégration des artisans de la filière dans le circuit formel à travers leur inscription dans le registre de l'artisanat et des métiers", a-t-il fait valoir, précisant que le nombre d'artisans activant dans la production des dérivés de dattes et le recyclage des déchets du palmier-dattier ayant intégré la CAM - Biskra dépasserait largement les 300.

Dans le cadre du SPL, les artisans adhérents à ce système bénéficient de plusieurs programmes de formation leur permettant d'améliorer leurs compétences entrepreneuriales.

"Les programmes de formation s'articulent notamment sur la gestion, le marketing, la conception, l'emballage, l'étiquetage et le conditionnement des produits", a-t-il expliqué. En outre, la CAM-Biskra incite les artisans à déposer leurs marques auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (ENAPI).

"Cette démarche si importante leur

permet de protéger leurs produits contre le piratage et la contrefaçon", a-t-il dit.

Pour sa part, Abdelmadjid Khobzi, industriel spécialisé dans la production des dérivés de dattes et membre de l'Association nationale des exportateurs algériens, a mis en avant le rôle de cette filière émergente dans le développement de l'économie circulaire, le développement local et la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Sur ce point, il a affiché l'ambition de son entreprise de pénétrer le marché international des produits bio notamment à travers la commercialisation du sucre de dattes.

"Nos capacités de production en sucre de dattes dépassent largement les 300 tonnes par an, dont une grande partie pourrait être exportable vers les pays intéressés par notre produit", a-t-il déclaré, en citant le Canada, pays vers lequel des quantités appréciables ont été acheminées en 2017, et éventuellement les pays du Golfe et les pays asiatiques qui ont exprimé leur demande en ce produit bio. Comme l'explique M. Khobzi, le sucre de datte est produit à partir de variétés de faible valeur marchande, à savoir des dattes de quatrième et cinquième choix. Lancée à Biskra en 2017, l'usine vient de reprendre sa production de sucre après l'avoir suspendu provisoirement durant la pandémie de la Covid-19 pour se consacrer à la production de l'éthanol et

du gel hydro alcoolique afin de répondre au besoin pressant du marché national durant cette période.

Il a précisé que l'éthanol (alcool éthylique), produit par l'usine, est extrait de dattes pourries ou avariées qui constituent une matière première bio pour la production de gel désinfectant et d'alcool chirurgical. La capacité actuelle de la production de l'éthanol avoisine les 3.000 litres par jour, a-t-il indiqué. M. Khobzi a relevé le problème de commercialisation de l'éthanol sur le marché local: "Nous sommes autorisés à le produire en tant que matière première pour la production de gel hydro alcoolique ou d'alcool chirurgical, mais sa vente en tant que matière brute est soumise à des conditions draconniennes".

Il plaide pour des mesures "plus souples" qui devraient permettre à l'Algérie de réduire sa facture des importations en ce produit indispensable à la production de l'alcool chirurgical et de gel hydro-alcoolique.

Outre le sucre de dattes, l'éthanol et l'alcool chirurgical, l'usine produit également l'alimentation de bétail, les engrais bio, le charbon actif à partir des déchets de dattes et une série de produits de soins et d'hygiène corporelle à base d'huile extraite du noyau de dattes.

R.E.

ZLECAF

Les opérateurs algériens sur les starting blocks

Les retombées économiques dans le cadre de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine) sont d'une importance essentielle dans la politique de l'Algérie pour diversifier son économie.

Par Réda Hadi

La configuration géographique est un atout majeur à l'Algérie pour pénétrer les marchés africains. Ajouté à un savoir faire indéniable qui s'affirme de jour en jour, et des compétences reconnues, l'Algérie joue les dans la cour des grands et est un acteur principal dans les échanges africains. C'est dans cette perspective et avec des atouts en mains, que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a appelé, vendredi, les opérateurs économiques à se préparer à accéder à de nouveaux marchés africains en tirant profit des opportunités offertes par la ZLECAF. Le ministre a écrit sur sa page Facebook que "Dans le but d'encourager le commerce interafricain, notamment à travers la promotion de nos produits nationaux qui sont compétitifs et prometteurs, de manière à contribuer au soutien et au renforcement de la position de notre économie nationale sur le continent africain, les opérateurs économiques algériens sont invités à se préparer à accéder à de nouveaux mar-

chés du continent en profitant de la ZLECAF et de toutes les opportunités offertes à cet égard." Le ministre a, également, souligné la contribution de son secteur à "l'accompagnement de tous les opérateurs en vue de réaliser l'objectif souhaité et augmenter le volume de nos exportations". La politique prudente des pouvoirs publics mise en place devrait porter ses fruits, car, pénétrer un marché, demande la mise en place de tout un écosystème, tant en amont qu'en aval. Après avoir assaini son climat des affaires, légiférer, notre pays a entrepris de faciliter les investissements et de venir en aide et d'accompagner tout opérateur algérien, qui exporterait. Certes, l'Algérie possède les compétences tant techniques que d'expériences, mais doit obligatoirement s'affranchir de ses lourdeurs bureaucratiques, accélérer la création in murus de bureaux de change, ainsi que des succursales de nos banques dans des zones stratégiques en Afrique. Pour des économistes algériens, il faut savoir tirer profit de la Zlecaf, qui est

un bloc économique qui cherche à concrétiser l'intégrité continentale, par une industrialisation inclusive du continent, qui devrait donner une impulsion concrète à cet objectif inclusif et concrétiser sa mise à profit maximale. Mais pour cela disent ils, il faut savoir capitaliser les opportunités. En effet, dans le cadre de la nouvelle orientation économique, mise en place progressivement, le Gouvernement accorde au marché africain un intérêt de premier plan. La diversification des exportations permettra à l'Algérie d'avoir des parts de marché en Afrique avec une panoplie de produits. La volonté politique y est. La réalisation de ce potentiel et le renforcement du commerce entre l'Algérie et l'Afrique nécessitent la prise d'une série de mesures allant au-delà de la libéralisation commerciale, en faisant face aux contraintes pesant sur la compétitivité et la diversification des exportations à l'initiative privée, le développement des infrastructures et l'harmonisation des politiques macroéconomiques ». L'Algérie dispose d'un potentiel très in-

téressant dans les secteurs de l'agriculture et les produits agroalimentaires avec une moitié des exportateurs issus de ces secteurs. D'autres secteurs d'activité présentent aussi un potentiel à développer davantage, comme le secteur pharmaceutique, des cosmétiques et de la chimie ainsi que les produits électriques tels que les câbles et les produits électroménagers ». Aussi, ces exportateurs « devraient renforcer leur engagement dans l'activité export, car le poids de cette dernière reste encore marginal (50% des exportateurs réalisent un chiffre d'affaires export moins de 10 % de l'activité globale) ». Les avantages comparatifs de l'offre algérienne dans les secteurs d'activité identifiés lui permettent de se positionner sur les marchés africains qui sont la destination première de l'offre algérienne. Pour ce faire, il est important d'assurer une présence d'un réseau algérien efficace sur les pays africains.

CONTRAT AIR ALGÉRIE-AIRBUS

Un pas important dans la modernisation du secteur

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, en signant mercredi un contrat avec le constructeur européen Airbus pour l'acquisition de sept avions gros porteurs, parmi les plus modernes dans le monde, concrétise l'un des plus importants contrats du genre signés dans la région du Maghreb et de l'Afrique, ce qui permettra la modernisation du transport aérien national, mais aussi d'impulser le développement économique et touristique dans le pays. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme lancé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'acquisition de 15 aéronefs destinés à renforcer la flotte de la compagnie et de son réseau à l'international, ainsi que le développement du hub d'Alger. "Seules deux compagnies opéreront avec ce type d'appareils en Afrique, Air Algérie et Ethiopian Airlines", a avancé le vice-président des ventes pour la région Afrique et Levant d'Airbus, Hadi Akoum, lors de la cérémonie de signature du contrat qu'il a paraphé par le directeur général d'Air Algérie, Yacine Benslimane. Il s'agit de l'un des contrats "les plus importants signés dans la région du Maghreb et de l'Afrique, à travers lequel Air Algérie va acquérir les avions les plus modernes dans le monde, représentés par le 330 Néo et le 350-

1000, le plus gros porteur qui opère aujourd'hui en Afrique", a soutenu M. Akoum. Il a estimé que ces deux types d'appareils acquis par Air Algérie vont permettre à Airbus ainsi qu'à l'Algérie de "poursuivre le développement du transport aérien, mais aussi le développement économique et touristique". A travers ce contrat, Airbus va fournir à Air Algérie cinq aéronefs de type A 330-900 (module 280-320 sièges) et deux autres de type A 350-1000 (module 350-450 sièges), dont les premiers seront livrés au cours du 2eme trimestre 2025. Quatre appareils seront livrés en 2025, dont le premier au 2eme trimestre, puis trois autres en 2026, selon M. Benslimane. Air Algérie avait annoncé, fin avril, l'attribution provisoire de son marché relatif à l'acquisition de 15 aéronefs neufs aux constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus. Selon l'avis d'attribution provisoire, le marché des moyens porteurs a été attribué à l'américain Boeing, tandis que celui des gros porteurs a été attribué à l'européen Airbus. Boeing, dont le contrat a été signé le 17 mai avec livraison du premier avion prévue en 2027, devra fournir à Air Algérie 8 aéronefs de type B 737-9 max (module 170-210 sièges). L'acquisition des 15 aéronefs neufs par Air Algérie a été décidée par le président Tebboune, qui avait autorisé, lors du Conseil des ministres tenu le 8 mai 2022, la compagnie Air Algérie à acquérir 15 avions pour l'ouverture de nouvelles lignes, notamment vers des pays africains et asiatiques. Outre ce marché de 15 aéronefs, Air Algérie a lancé aussi l'opération d'acquisition de 10 autres aéronefs, dans le cadre de la deuxième phase du plan de la compagnie pour renforcer sa flotte, décidé par le président Tebboune. Dans cette optique, l'entreprise a procédé, lundi dernier, à l'ouverture des plis des offres relatives à la consultation internationale lancée pour l'acquisition de ces 10 aéronefs. La consultation internationale avait pour objet l'acquisition de six avions gros porteurs (quatre aéronefs A330-200/300 GE et deux A330-900), ainsi que quatre autres avions moyens porteurs (deux aéronefs B737-800 et deux B737-9 Max). A ce propos, le DG d'Air Algérie a fait savoir que l'entreprise "a reçu trois offres qui feront l'objet d'une étude au cours des jours à venir". En prévision de toutes ces nouvelles acquisitions, la compagnie a élaboré un plan de retrait progressif des appareils vieillissants, devant être entamé en 2025, dans le cadre de la stratégie de la compagnie qui a prévu une transformation de certains de ses appareils en avions tout cargo.

R E.

ALGÉRIE-OADA

Les voies de la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche examinées

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Ahmed Badani, a reçu jeudi à Alger le Directeur général de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), M. Ibrahim Adam Ahmed Al-Dakhiri, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, a indiqué un communiqué du ministère. M. Al-Dakhiri était accompagné du Directeur général adjoint de l'OADA, du Chef du bureau régional Algérie et du Directeur des affaires administratives du bureau régional, selon la même source. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ca-

dres du secteur et du Directeur général du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), les deux parties ont exposé, selon le communiqué, les moyens de renforcer la coopération entre le ministère et l'OADA dans plusieurs domaines, à l'instar de l'aquaculture dans les cages flottantes en mer et en eau douce, ainsi que l'échange d'expériences en matière de nouveautés telles que la maîtrise des techniques d'élevage d'alevins et la production d'aliments aquacoles. La coopération entre les deux parties inclue également la recherche scientifique via l'exploitation commune du bateau de la recherche scientifique "Grine Belkas-

sem" pour entraîner tous ceux qui veulent acquérir des compétences en matière d'évaluation de richesses maritimes, et de tirer profit de l'expérience algérienne en matière du système informatique statistique, ainsi que les start-up actives dans le domaine de la pêche et l'aquaculture, selon le communiqué. Les deux parties ont convenu, à l'issue de la rencontre, de "mettre en place un groupe de travail afin d'établir un programme pratique à moyen terme pour renforcer et intensifier la coopération dans les domaines de l'aquaculture et de la recherche scientifique", a conclut le communiqué.

R E.

MÉDÉA

204 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

La Direction de Sonelgaz de la wilaya de Médéa, projette de raccorder à l'électricité 435 exploitations agricoles, dans laquelle toutes les conditions légales pour l'opération de raccordement sont remplies, et cela en coordination avec la direction locale des services agricoles (DSA). Cette opération, vient en application des instructions des autorités centrales du pays concernant le raccordement des périmètres agricoles à l'électricité, et cela a permis à ce jour de relier 204 exploitations agricoles de façon permanente, et l'opération continue encore jusqu'à toucher la plupart des investisseurs agricoles, qui remplissent la plupart des conditions légales pour la fourniture de l'énergie électrique. Selon un communiqué, il y a 39 exploitations agricoles en cours d'achèvement, tandis que 142 exploitations agricoles sont présentes au stade de l'appel d'offres et de la désignation de l'entrepreneur, et 50 exploitations sont en phase d'étude. Il est à noter que ces exploitations agricoles ont bénéficié des opérations de raccordement au réseau électrique, avant de payer la redevance spéciale de raccordement, afin d'accélérer le rythme de raccordement des investissements agricoles et de permettre aux propriétaires de ces investissements de lancer définitivement leurs activités.

R E.

OUARGLA

Départ du 1^{er} contingent de pèlerins du Sud-est vers les lieux saints de l'Islam

Le premier contingent de pèlerins des wilayas du Sud-est du pays, s'est envolé ce vendredi dans la soirée de l'aéroport d'Ain El-Beida" (Ouargla), vers les lieux saints de l'Islam en Arabie Saoudite, au titre de la saison (Hadj 2023/1444h), a-t-on constaté.

Composé de 300 pèlerins issus de plusieurs wilayas du Sud-est du pays, ce premier groupe a été embarqué à bord d'un appareil de la compagnie nationale "Air Algérie". La cérémonie de départ de ce premier groupe de hadjis s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya.

Des facilitations ont été mises en place par les services de la police aux frontières (PAF) et les douanes d'Ouargla au profit des futurs hadjis, pour l'accomplissement des procédures et formalités administratives nécessaires.

Des agents de la protection civile, des volontaires du Croissant-rouge algérien (CRA) et les Scouts musulmans algériens (SMA) ainsi que des associations caritatives, ont été également mobilisés pour assurer le déroulement de cette opération dans de bonnes conditions.

Treize (13) vols sont programmés par la compagnie nationale "Air Algérie" depuis l'aéroport d' Ain El-Beida" (Ouargla) pour le transport des groupes de hadjis des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi, El Oued, Djannet, Touggourt, El Méniâa, El-Meghaïer et In Salah vers les lieux saints de l'Islam pour l'accomplissement du rituel du Hadj, selon la direction régionale d'Air Algérie. Les vols de départ des pèlerins seront effectués durant la période allant du 2 au 16 du mois courant pour transporter quelque 3.900 pèlerins avec une moyenne de 290 passagers par vol, vers Médine et Djeddah, alors que les vols du retour sont prévus vers l'aéroport d'Ain El Beida "d'Ouargla durant la période allant du 7 au 22 juillet prochain, a-t-on ajouté.

Trois (3) agences de Tourisme et de voyages privées ont été agréées pour l'accompagnement et la prise en charge des pèlerins d'Ouargla, a-t-on signalé.

UNIVERSITÉ « SAÂD DAHLAB » DE BLIDA

Renouvellement d'une convention-cadre avec le CEIMI

L'université de Blida1 « Saâd Dahlab » et le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) ont renouvelé la convention-cadre qui les liait depuis plus de 20 ans, en vue de renforcer les échanges d'expériences entre les deux parties, Cette convention vise à donner un nouveau souffle à l'accord conclu depuis plus de 20 ans, entre les deux parties « notamment au vu de la nouvelle dynamique caractérisant l'université, et requérant l'accompagnement des étudiants dans la création de leurs startup », a indiqué le recteur de l'université de Blida1.

« La réussite de cette dynamique est tributaire d'une coopération, coordination, et accompagnement de la part des opérateurs économiques », a estimé M. Bezzina, exprimant son souhait pour que cette coopération « aboutisse à la formation de générations d'étudiants avec un

savoir faire avéré dans la création de startups, les qualifiant à intégrer le monde du travail ».

M. Amour a, a pour sa part, souligné la nécessité de « hausser le niveau de la coopération avec cet établissement scientifique, suivant les évolutions technologiques enregistrées de par le monde », nécessitant, a-t-il dit, « l'accompagnement des étudiants ».

Le même responsable a exprimé l'«entière disponibilité » du CEIMI à mettre ses entreprises et ses capacités de production à la disposition de l'université de Blida1 et à accompagner l'étudiant, à travers des stages le qualifiant à intégrer le monde du travail. Cet accord-cadre engage notamment le CEIMI à assurer des stages aux étudiants, à travers des forums, des journées d'études, des salons et des expositions mettant en exergue les capacités de production des entreprises affiliées au Club , et activant dans

21 spécialités industrielles, outre des portes ouvertes sur les secteurs de la mécanique, la chimie et l'industrie agroalimentaire. L'université s'engage, pour sa part, au titre de ce même accord, à la mise au point d'un programme d'enseignement de différentes langues, aux patrons des entreprises industrielles, conformément aux exigences du marché mondial. Selon M.Amour, le CEIMI aspire, également, à établir des partenariats avec des enseignants universitaires dans le domaine de la recherche scientifique, en vue de promouvoir les aptitudes des entreprises industrielles au volet exportation, et partant développer l'économie nationale.

À noter que cette convention sera suivie par l'organisation d'une journée d'étude destinée à en expliciter les grandes lignes, avant l'installation d'une cellule pour le suivi de sa mise en œuvre.

MÉDÉA

Le contrôle réduit les abus et les fraudes sur des médicaments spécifiques

Le système de contrôle de prescription de psychotropes, d'antidépresseur ou de médicaments contre les douleurs permet de réduire les risques de fraude et les abus de consommation, ont affirmé, des responsables de la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) de Médéa.

La CNAS dispose d'un système de contrôle qui peut suivre la traçabilité des cas nécessitant la prise de psychotropes, des antidépresseurs, des anti-analgésiques, et de s'assurer que la prescription de ces médicaments est conforme à la réglementation en vigueur, a expliqué à l'APS, le sous-directeur des prestations à la CNAS de Médéa, Ahmed Ramdani, en marge d'une campagne de sensibilisation contre les dangers de la drogue lancée récemment. Le patient affilié à la caisse « ne peut avoir accès au traitement prescrit par le médecin spécia-

liste traitant (psychologue, neurochirurgien ou psychiatre) qu'après examen de son dossier médical par le médecin conseil qui doit s'assurer de la conformité de l'ordonnance établie par le médecin et de l'identité du patient », a expliqué le même responsable. « Aucun médicament de cette nature ne peut être vendu sans l'aval du médecin conseil chargé du contrôle médical et les médicaments prescrits ne peuvent être achetés qu'au niveau de la wilaya de résidence du patient, ce qui permet de contrôler la vente de ce type de médicaments, la quantité prescrite et éviter, ainsi, d'éventuelles

fraudes », a précisé Ahmed Ramdani. Les patients soumis à ce type de traitement disposent, en outre, d'une carte « Chiffa » personnalisée garantissant la traçabilité des prescriptions et la quantité de médicaments livrée par les pharmacies, a indiqué le même responsable, assurant qu'en cas de fraude la caisse procède au « blocage, à titre préventif », de la carte du patient pour empêcher qu'elle soit utilisée à d'autres fins que thérapeutiques, a souligné, le médecin conseil au niveau du service de contrôle médical de la caisse, Malika Kousseir. Afin de réduire les risques d'addiction à certains

médicaments, notamment ceux utilisés comme antidouleur, la caisse recommande, à chaque fois, aux médecins de « limiter » la prescription de ce type de traitements qui « peuvent engendrer une accoutumance nuisible pour la santé du patient », a-t-elle fait observer. Les mesures de contrôle de la CNAS ont pour but de « préserver les droits du patient, assurer la pérennité des prestations médicales et empêcher toutes pratique frauduleuse pouvant entraîner à des abus ou des dépendances néfastes pour la santé », a-t-elle conclu.

TIPASA

Réception de 4 bus de transport scolaire

Quatre bus de transport scolaire ont été réceptionnés par les services de la wilaya de Tipasa, au profit des écoliers habitant dans les régions affectées par les récentes intempéries, a-t-on appris des services de la wilaya.

Prise en charge par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures d'urgence décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil ministériel de dimanche dernier. Le président de la République avait ordonné, notamment, l'affectation d'une enveloppe de 10 milliards de DA pour la prise en charge des pertes occasionnées par les intempéries ayant touché, dernièrement, nombre de régions du pays. Les quatre bus seront destinés au renforcement du transport scolaire dans les com-

munes de Fouka, Bouharoune, Khemisti et Bou Ismail, notamment pour le transport des élèves habitant les zones difficiles d'accès en raison des boues accumulées, au même titre que ceux dont les familles ont bénéficié, hier mardi, de nouveaux logements dans le cadre de ces mêmes mesures, selon la même source. A noter que le wali de Tipasa a supervisé, hier mardi, le relogement de 122 familles dont les habitations se sont totalement effondrées à la suite des récentes inondations ayant touché les communes de Fouka (56 familles), Khemisti (37 familles), Bou Ismail (24 familles), Koléa (4 familles) et Bouharoune (une famille). Les nouveaux logements sont répartis à travers sept sites des communes de Khemisti, Bouharoune et Fouka. Les pluies diluviennes enregistrées, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, dans les communes de la partie -Est de Tipasa, avec

des quantités d'eau estimées entre 100 et 160 mm, ont causé la mort de l'enfant Mohamed Raouf Bouazza (9 ans) à Khemisti.

Les pluies ont également engendré la fermeture partielle d'axes routiers et l'effondrement d'habitations, en plus de pertes matérielles au niveau des ports de pêche de Khemisti, Fouka et Bouharoune. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, s'est rendu au domicile familial de l'enfant Bouazza, pour transmettre les condoléances du président de la République. Il a affirmé, sur place, la « mobilisation de tous les services de l'Etat pour la prise en charge des dégâts et préserver la dignité des citoyens »

EL TARF

Vers la création d'un pôle aquacole dans la commune de Ben M'hidi

Un pôle dédié à l'aquaculture sera créé à El Bettah, dans la commune de Ben M'hidi (50 km à l'ouest d'El Tarf), a indiqué dimanche le directeur de wilaya de la Pêche et des ressources halieutiques, Zouaoui Laiche Ammar.

Ce futur pôle sera constitué de douze (12) projets liés à l'activité aquacole, à la production de poissons dans des cages flottantes, à la fabrication d'aliments pour poissons et à la mise en place d'une éclosion pour la production d'alevins.

Une fois opérationnel, ce pôle favorisera la création d'environ 1.000 emplois directs et indirects, et permettra d'augmenter la production halieutique de plus de 2.000 tonnes par an qui ap-

provisionneront les marchés local et national, a précisé le même responsable.

Selon M. Laiche Ammar, l'étude de ce pôle, qui occupera une superficie de 38 hectares, a été confiée à un bureau d'études local et connaît un taux d'avancement notable. Le directeur de la Pêche et des ressources halieutiques a rappelé que la production de poissons a atteint, en 2022, les 7.500 tonnes dont 72 pour cent sont constitués de poisson bleu.

Cela représente indique-t-il, un accroissement appréciable de l'ordre de 30 pour cent par rapport à l'année 2021 marquée par une production ne dépassant pas 5.000 tonnes.

Ce que la réélection d'Erdogan signifie pour l'avenir de la Turquie

Avec la reconduction du président sortant pour cinq années supplémentaires, l'asphyxie sociale, politique et économique risque de s'aggraver en Turquie.

Par Mehmet Ozalp (*)

Vainqueur au second tour de l'élection de dimanche face à son rival de longue date, Kemal Kılıçdaroglu, Recep Tayyip Erdogan restera président de la Turquie pour cinq années supplémentaires. S'il va jusqu'au bout de son mandat, il aura été au pouvoir pendant 26 ans.

Ce qui est étonnant, c'est que la majorité des Turcs ont élu Erdogan malgré une économie qui se dégrade et une hyperinflation désormais chronique - une situation qui ferait probablement tomber n'importe quel gouvernement dans un pays démocratique.

Comment Erdogan a-t-il pu remporter les élections et, plus important encore, comment s'annonce le futur proche du pays ?

Une élection libre mais inéquitable

L'élection présidentielle a été libre, dans la mesure où les partis politiques ont pu présenter des candidats de leur propre chef et mener campagne. Les partis avaient également le droit d'avoir des représentants dans chaque bureau de vote afin de s'assurer que les bulletins étaient correctement comptés. Enfin, les électeurs étaient libres de voter. Cependant, l'élection a été loin d'être équitable.

Tout d'abord, un rival potentiel dans la course, le maire d'Istanbul Ekrem Imamoglu, a été condamné en décembre dernier à plus de deux ans de prison pour « insulte à des personnalités publiques ».

En réalité, le populaire Imamoglu avait surtout eu le tort d'infliger au parti d'Erdogan une rare défaite aux élections municipales de 2019 à Istanbul. Les sondages avaient montré que s'il s'était porté candidat à la présidentielle, il aurait pu gagner contre Erdogan avec une marge confortable.

Certains soutiennent que la condamnation d'Imamoglu était motivée par des considérations politiques. Quoi qu'il en soit, Imamoglu étant hors jeu, l'opposition a dû se rallier à Kılıçdaroglu, le plus faible de tous les candidats à forte notoriété.

Erdogan exerce également une emprise sur les médias turcs pratiquement généralisée, par l'intermédiaire de Fahrettin Altun, responsable des médias et de la communication au palais présidentiel.

Les médias turcs sont soit directement détenus par des proches d'Erdogan, comme le journal populaire Sabah, dirigé par Sedat Albayrak, soit contrôlés par des rédacteurs en chef nommés et surveillés par Altun. Certains sites d'information indépendants sur Internet, comme T24, pratiquent l'autocensure pour rester opérationnels.

Grâce à ce contrôle massif des médias, Erdogan et ses proches s'étaient assurés d'avoir un temps d'antenne à la télévision bien supérieur à celui de l'opposition. Le président réélu avait été dépeint dans les médias comme un leader mondial faisant progresser la Turquie en construisant des aéroports, des routes et des ponts. Il s'était présenté devant des dizaines de journalistes à la télévision, mais toutes les questions étaient préparées à l'avance et Erdogan a simplement lu ses réponses à l'aide d'un prompteur.

Altun avait également orchestré une vaste cam-

pagne de diffamation contre Kılıçdaroglu. Le leader de l'opposition avait bénéficié d'un temps d'antenne minimal, et lorsqu'il apparaissait dans les médias, il était dépeint comme un dirigeant inapte à gouverner le pays.

Altun contrôlait non seulement les chaînes de télévision et la presse écrite traditionnelles, mais aussi les réseaux sociaux. Sur Twitter, une plate-forme très influente en Turquie, Altun utilise depuis longtemps des robots et une armée de trolls et d'influenceurs rémunérés pour tenter de contrôler les débats. Et cela a fonctionné. Un nombre suffisant d'électeurs ont été influencés par la confusion et la peur que le pays serait dans un bien pire état si Kılıçdaroglu venait à être élu.

Enfin, il y avait un risque de fraude en raison de l'opacité du traitement des résultats des élections. Une fois chaque urne dépouillée, le bulletin de vote et la feuille de résultats sont transportés par la police (dans les villes) et par l'armée (dans les régions) jusqu'aux bureaux de la commission électorale. La police et l'armée sont toutes deux sous le contrôle étroit d'Erdogan.

Ajoutons que les résultats sont rapportés uniquement par l'agence publique Anadolu, alors qu'auparavant ils étaient rapportés par de multiples agences indépendantes.

Même si aucune preuve incontestable de fraude n'est révélée, le spectre de la manipulation pourrait remettre en question l'intégrité de l'ensemble du processus électoral.

Le soutien massif des électeurs religieux

Deux autres facteurs ont joué un rôle décisif dans les élections.

Le premier est l'appel à voter en faveur d'Erdogan lancé par Sinan Ogan, qui était arrivé en troisième position au premier tour de l'élection présidentielle il y a deux semaines, avec 5,2 % des suffrages. Erdogan a persuadé Ogan de lui apporter son soutien. Le deuxième facteur, le plus important, est la perception quasi surnaturelle qu'ont les électeurs conservateurs et religieux d'Erdogan. Pour eux, le président sortant est un héros religieux et un sauveur.

La population religieuse de Turquie a longtemps souffert de persécutions au nom de la laïcité. Pour eux, Kılıçdaroglu et son Parti républicain du peuple symbolisent cette persécution. Bien que Kılıçdaroglu ait abandonné les politiques laïques strictes du parti, ces électeurs ne lui ont jamais pardonné d'avoir empêché les femmes musulmanes de porter le foulard dans les établissements d'enseignement et les institutions publiques, et d'avoir tenu la religion à l'écart de la vie publique et de la politique pendant des décennies.

La droite conservatrice et religieuse turque voit en Erdogan un leader mondial et un héros qui a lutté contre des forces mal intentionnées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour rendre à la Turquie sa grandeur.

Que va-t-il se passer en Turquie après les élections ? La Turquie avait désespérément besoin d'un changement de gouvernement et d'une bouffée d'air frais. Aujourd'hui, l'asphyxie sociale, politique et économique risque de s'aggraver.

Il y a quelques années, Erdogan avait promis une

renaissance de la Turquie d'ici à 2023, date du centième anniversaire de la fondation de la République. La Turquie était censée entrer dans le top 10 des économies mondiales d'ici là. Cependant, la Turquie se situe à peine dans le top 20.

L'économie a connu un ralentissement important au cours des trois dernières années. La valeur de la livre turque a chuté, ce qui a conduit à une économie basée sur le dollar.

Mais les dollars sont difficiles à trouver. La Banque centrale turque a maintenu l'économie à flot en vidant ses réserves au cours des derniers mois en vue des élections. Le déficit du compte courant a été de 8 à 10 milliards de dollars chaque mois, et les réserves sont tombées dans le négatif la semaine dernière pour la première fois depuis 2002.

Erdogan doit maintenant trouver de l'argent. Il aura recours à des prêts étrangers à des taux d'intérêt élevés et se lancera dans une tournée diplomatique des pays musulmans riches en pétrole pour attirer une partie de leurs fonds vers la Turquie. L'incertitude qui entoure le succès de ces initiatives risque de plonger l'économie turque dans la récession.

Pour la population turque, cela pourrait se traduire par un chômage massif et une hausse du coût de la vie. Le taux d'inflation a atteint son plus haut niveau en 24 ans, 85,5 % l'année dernière, et pourrait encore augmenter, car le gouvernement, à court d'argent, continue d'imprimer de la monnaie numérique pour payer son importante main-d'œuvre bureaucratique.

En matière de politique étrangère, Erdogan continuera d'essayer de faire de la Turquie une puissance régionale indépendante de l'OTAN, de l'Union européenne et des États-Unis. Il continuera probablement à renforcer les liens de la Turquie avec le président russe Vladimir Poutine, ce qui inquiète les alliés occidentaux du pays.

Que nous réserve l'avenir ?

Il s'agit du dernier mandat d'Erdogan, conformément à la Constitution turque, et il est possible qu'il soit écourté.

Le président, âgé de 69 ans, a de nombreux problèmes de santé. Il est de plus en plus fragile physiquement, il a du mal à marcher et ses discours sont souvent saccadés. Dans les années à venir, son état de santé pourrait se dégrader et il pourrait être contraint de céder sa place à un homme de confiance.

L'autre possibilité est que des dirigeants potentiels de son parti décident de commettre un coup d'État pour renverser Erdogan avant la fin de son mandat, afin d'obtenir le soutien de l'opinion publique en vue de l'élection présidentielle de 2028.

Bien que la Turquie postélectorale connaisse pour l'instant une certaine stabilité politique, le pays sera en proie à des troubles économiques, sociaux et politiques dans un avenir prévisible.

(*) Associate Professor in Islamic Studies, Director of The Centre for Islamic Studies and Civilisation and Executive Member of Public and Contextual Theology, Charles Sturt University

LIBYE

La NOC remporte son procès contre Trasta Energy pour l'exploitation de la raffinerie de Ras Lanuf

En février 2022, la compagnie publique du pétrole avait annoncé son projet d'exercer une option d'achat lui permettant de s'offrir les 50 % de participation de Trasta dans la coentreprise LERCO en charge de l'exploitation de la raffinerie de Ras Lanuf. Selon des informations publiées lundi 29 mai, la société publique libyenne chargée des hydrocarbures (NOC) a remporté le procès qui l'opposait depuis 2019 à l'entreprise émiratie Trasta Energy dans le cadre des activités de la LERCO, coentreprise responsable de l'exploitation de la raffinerie de Ras Lanuf, hors service depuis 2013. Ce nouveau développement fait suite à la décision rendue par la Cour d'appel de Paris en faveur de la compagnie d'Etat libyenne. Ceci vient ainsi mettre fin au litige opposant les deux compagnies concernant un accord de livraison de brut signé en 2009 que Trasta reprochait à la NOC d'avoir mal exécuté.

Cette décision judiciaire est pour Trasta un nouveau revers juridique après une autre décision arbitrale également favorable à la NOC. Conformément à cette dernière rendue en février 2022, la compagnie émiratie avait été condamnée « à payer 115 millions de dollars à la NOC au titre des redevances impayées ». La société d'Etat libyenne peut désormais envisager de s'offrir les 50 % de participation que Trasta Energy détenait dans l'exploitation de la raffinerie de Ras Lanuf via la joint-venture LERCO.

TUNISIE

Le président envisage l'instauration de nouvelles taxes ciblant les riches pour se passer du prêt du FMI

Tunis avait signé en octobre 2022 un accord préliminaire avec le FMI sur un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars. Mais les discussions sont dans l'impasse, faute d'engagement ferme du pays à mettre en œuvre un programme de réformes exigé par l'institution.

Le président tunisien Kaïs Saïed (photo) a estimé, jeudi 1er juin, que l'instauration de nouvelles taxes ciblant les plus riches pourrait permettre à son pays de se passer d'un financement de 1,9 milliard de dollars du Fonds monétaire international (FMI), dont il rejette les « diktats » liés à la levée des subventions aux produits de base.

« Au lieu de lever les subventions aux produits de base au nom de la rationalisation, on peut introduire des taxes supplémentaires sur les plus riches qui bénéficient de ces subventions sans qu'ils en aient besoin », a-t-il déclaré lors d'un entretien avec la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, selon un communiqué de la présidence. Le locataire de Carthage a également rappelé que le système de subventions aux produits de base actuellement en vigueur bénéficiait à tous les Tunisiens, y compris les plus aisés. Pour rendre ce système plus équitable, il a jugé pertinente l'idée de « prendre l'excédent d'argent des riches

pour le donner aux pauvres », en reprenant une citation attribuée à l'un des premiers califes de l'islam, Omar Ibn Al-Khattab, estimant que ce mécanisme permettrait à l'État de « ne pas se soumettre aux diktats étrangers ».

Kaïs Saïed avait déjà rejeté, début avril dernier, les « diktats » du FMI, qui conditionne le décaissement d'un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars à son pays, à des réformes économiques portant notamment sur la levée des subventions aux produits de base, la réduction de la masse salariale dans le secteur public et la privatisation des entreprises publiques.

« En ce qui concerne le FMI, les diktats provenant de l'étranger et qui ne mènent qu'à davantage d'appauvrissement sont inacceptables [...] Ils [les bailleurs de fonds, Ndlr.] nous demandent de les écouter. Je n'écoute que Dieu et la voix du peuple », avait-il alors déclaré.

« L'alternative est que nous devons compter sur nous-mêmes. Il faut trouver d'autres idées, car la paix sociale n'est pas un

jeu ou quelque chose qui peut être pris à la légère », a ajouté le dirigeant tunisien, rappelant les émeutes meurtrières déclenchées en 1984 par l'augmentation du prix du pain.

La Tunisie avait signé en octobre 2022 un accord préliminaire avec le FMI sur un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars, mais le décaissement de la première tranche de ce prêt n'a pas encore eu lieu, car le gouvernement ne s'est jusqu'ici pas engagé à mettre en œuvre les réformes d'assainissement des finances publiques exigées par l'institution financière multilatérale.

Tunis semble en effet redouter les tensions sociales que pourrait entraîner la levée des subventions, dans un contexte d'envolée de l'inflation, de grave crise politique et de désaccords profonds avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), la puissante centrale syndicale.

MAROC

Le chinois Gotion High Tech va investir 6,3 milliards \$ dans une méga-usine de batteries électriques

L'usine, qui devrait avoir une capacité de production de 100 gigawattheures par an, pourrait conforter la position du Maroc en tant qu'acteur important dans le domaine de l'industrie automobile. Le groupe chinois le chinois Gotion High Tech a signé, mercredi 31 mai, un mémorandum d'entente avec les autorités marocaines portant sur l'implantation d'une méga-usine de batteries pour véhicules électriques dans le royaume, pour un investissement estimé à 6,3 milliards de dollars. Selon un communiqué publié

par l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), cette usine devrait avoir une capacité de production de 100 gigawattheures (GWh) par an.

« Ce mémorandum d'entente est une première étape nécessaire, préalable à la signature d'une convention d'investissement, qui doit permettre le lancement d'une gigafactory à même de conforter la position d'acteur prépondérant de l'industrie automobile du royaume », a déclaré le ministre délégué marocain chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évalua-

tion des politiques publiques, Mohcine Jazouli, lors de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente.

« Notre groupe est heureux de coopérer avec le Maroc sur ce projet pour contribuer à la décarbonation et au déploiement de solutions énergétiques innovantes. La vision de Sa Majesté le roi Mohammed VI a permis au Maroc d'établir de belles relations économiques avec de nombreux pays de par le monde », a déclaré de son côté le président de Gotion High-Tech, Li Zhen.

Gotion High-Tech est un important fabricant chinois de batteries pour véhicules élec-

triques. Outre la Chine, le groupe coté en bourse compte près de 20 000 employés répartis sur plusieurs sites en Asie, Europe et Amérique du Nord.

Plusieurs constructeurs automobiles, dont Renault et Stellantis, ainsi que des dizaines d'équipementiers de renommée comme Aptiv, Sumitomo et Valeo disposent d'usines au Maroc. En 2022, l'industrie automobile est arrivée en tête des exportations industrielles du pays, avec 111 milliards de dirhams (11,1 milliards de dollars).

MAURITANIE

Signature d'un accord d'approvisionnement des marchés sénégalais en moutons d'El Id El Kebir

Le ministre d'Élevage, M. Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane et le ministre sénégalais du développement communautaire, de la solidarité nationale et de l'équité sociale et territoriale, M. Samba Ndiobène Ka, ministre de l'élevage et des productions animales par intérim ont signé vendredi à Rosso un accord portant sur l'approvisionnement des marchés sénégalais en moutons mauritaniens pour El Id El Kebir.

Pour l'année 2023, le procès-verbal de l'accord fixe les besoins du Sénégal pour l'opération Id El Kebir à 810.000 têtes dont 300.000 moutons à importer tout comme il précise que le gouvernement sénégalais a pris des mesures visant la suppression des droits de taxes pendant 105 jours, l'assouplissement des contrôles routiers, l'aménagement des points de vente dotés d'éclairage, d'eau, de toilettes mobiles et de points de vente d'aliment bétail, en plus de

la sécurisation des personnes et des biens. Il indique que la partie mauritanienne a, de son côté, pris des mesures parmi lesquelles l'implication ses organisations socio-professionnelles des éleveurs, la fourniture de certificats sanitaires, la facilitation d'exportation de moutons vers le Sénégal et le développement des marchés de bétail le long de la frontière des deux pays. Lors d'une rencontre avec les fédérations des éleveurs et les associations pastorales au niveau national, le ministre a affirmé que département connaîtra les prochains mois l'exécution d'importants programmes qui auront des répercussions positives sur les ressources animales et le renforcement de leur participation dans l'économie nationale.

Il a précisé que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani accorde une attention particulière à la promotion

du secteur animal avant d'indiquer que ministère a fait de grands efforts pour développer le secteur dont notamment l'organisation de campagnes de vaccinations gratuites, le forage de puits pastoraux et le soin des diverses maladies du cheptel, en plus de l'exécution de nombreux programmes visant à moderniser le secteur. M. Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane a annoncé que ministère est en train d'acquiescer deux laboratoires, dont l'un sera implanté à Rosso et l'autre à Néma en plus d'un laboratoire mobile pour les tests, en cas de besoin, soulignant que le département a lancé des programmes visant la création de parcs de vaccination industrielle, la culture fourragère, et l'ouverture, dans un avenir proche, d'un centre supérieur des sciences vétérinaires pour fournir au secteur des staffs éducatifs.

MÊME LIMITÉE À SEPT SECTEURS

La taxe carbone européenne pourrait amputer le PIB de l'Afrique de 25 milliards \$ par an

Un rapport souligne que la taxe carbone européenne risque de pénaliser sévèrement les pays africains, dont la majorité ne disposent pas des moyens financiers et technologiques pour décarboner rapidement leurs industries lourdes.

Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF), qui s'appliquera à sept secteurs d'activité économique à partir de 2026, pourrait engendrer un manque à gagner de 25 milliards par an pour l'Afrique, selon un rapport publié le 9 mai dernier par la Fondation africaine pour le climat (African Climate Foundation/ACF) et l'Institut Firoz Lalji pour l'Afrique, un centre de recherche hébergé par l'École d'économie et de sciences politiques de Londres. Intitulé « Implications for African Countries of a carbon border adjustment mechanism in the EU », le rapport rappelle que ce mécanisme plus connu sous l'appellation de la taxe carbone européenne constitue à la fois un moyen pour atteindre l'objectif d'une diminution de 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2035 (par rapport aux niveaux de 1990) et une mesure de défense commerciale. Il vise en effet à rendre plus équitables les conditions de concurrence entre les entreprises de l'Union européenne (UE) et celles des pays tiers en attribuant un prix du carbone à certains produits importés. Le MACF est conçu pour compléter le système d'échange de quotas d'émission (SEQE), qui s'applique depuis 2005 à l'ensemble des pays membres de l'UE ainsi qu'à l'Islande, au

Liechtenstein et à la Norvège. Le SEQE oblige les entreprises européennes d'acquiescer un nombre de quotas d'émission de GES correspondant à la quantité réelle de leurs rejets de CO₂ ou de gaz équivalents pour décarboner leur processus de production. Pour éviter des délocalisations induites par l'absence de taxation du carbone pour les importations, l'UE a décidé de soumettre les produits importés au même prix carbone imposé aux biens produits dans l'espace européen.

Période de transition de trois ans

Le MACF s'appliquera dans une première étape à sept secteurs (ciment, acier, fer, aluminium, engrais, électricité et hydrogène). Mais la liste des secteurs couverts devrait s'élargir graduellement.

La taxe carbone européenne sera mise en œuvre le 1er octobre 2023, avec une période de transition de trois ans au cours de laquelle seules les obligations de déclaration s'appliqueront. Les paiements ne seront exigés qu'à partir de 2026.

Pour estimer l'impact de cette taxe sur les économies africaines, la Fondation africaine pour le climat et l'Institut Firoz Lalji pour l'Afrique se sont basés sur des modélisations qui prennent en compte plusieurs données dont le prix du carbone, les produits exportés

vers l'UE, le PIB des différents pays du continent et les niveaux d'émission de CO₂. En ce qui concerne le prix de carbone, deux niveaux ont été retenus. Une limite inférieure de 40 euros (43 dollars) la tonne et un deuxième niveau plus réaliste de 87 euros (93,6 dollars) la tonne, qui correspond à la moyenne du prix du carbone en 2022.

Plusieurs scénarios ont été ainsi élaborés. A un prix de 40 euros par tonne, le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières appliqué aux sept secteurs concernés dans la première phase provoquerait une baisse de 3,99% des exportations africaines vers l'UE et un recul de 0,58% du PIB du continent. Aux niveaux de PIB de 2021, cela équivaut à une réduction annuelle d'environ 16 milliards de dollars du PIB de l'Afrique.

Les PMA sont particulièrement vulnérables

La forte vulnérabilité de l'Afrique s'explique aussi par le fait que l'UE représente un débouché important pour les produits africains. L'Europe des Vingt-Sept absorbe environ 26% des exportations africaines des engrais, 16% des exportations de fer et d'acier, 12% des exportations d'aluminium, 12% des exportations du ciment et 33,1% des exportations de produits manufacturés.

APRÈS LA RDC

L'UE veut s'approvisionner en métaux critiques au Rwanda, en Zambie et en Ouganda

La région des Grands Lacs est l'une des plus riches au monde en minéraux nécessaires à la transition énergétique. Elle est donc au centre de la politique de l'Union européenne visant à sécuriser son approvisionnement pour ces métaux, notamment le cuivre, le cobalt, le graphite et les terres rares.

L'Union européenne (UE) engagera en juin des négociations avec la RDC pour sécuriser son approvisionnement en métaux nécessaires à la transition énergétique. C'est ce qu'a déclaré mercredi 31 mai Elisabetta Sartorel, responsable des politiques de l'UE sur les matières premières critiques, ajoutant que les discussions devraient s'étendre à d'autres pays de la région des Grands Lacs, en l'occurrence le Rwanda, la Zambie, l'Ouganda et la Tanzanie.

Intervenant lors d'une présentation virtuelle à l'assemblée générale annuelle de la Chambre des mines du Zimbabwe, elle a expliqué, dans des propos relayés par Reuters, que la conclusion d'un accord avec l'un ou l'autre de ces pays débouchera sur l'élaboration d'une feuille de route d'actions concrètes à mettre en œuvre par les deux parties pour arriver au résultat souhaité. Premier producteur mondial de cobalt, la RDC arrive troisième en ce qui concerne le cuivre. Ces deux métaux sont utilisés dans la fabrication des véhicules électriques, et le cuivre a par ailleurs d'autres utilisations dans les industries à faible émission carbone,

notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Cela fait du pays un partenaire indispensable au moment où la demande pour ces métaux explose en raison des besoins croissants à satisfaire dans le cadre de la transition énergétique.

Les relations commerciales entre la RDC et l'Union européenne sont cependant très faibles, le pays ne représentant que 0,05% des exportations de l'organisation en 2018, et 0,75% des importations la même année. En marge de la visite du président français Emmanuel Macron à Kinshasa en mars, de premiers contacts ont eu lieu entre la partie congolaise et une délégation européenne conduite par les commissaires européens en charge des partenariats internationaux Jutta Urpilainen, et du marché intérieur Thierry Breton autour de la création d'un partenariat stratégique sur les métaux critiques.

Selon les détails confiés à la presse, l'UE devrait investir dans l'exploitation et la transformation des minéraux congolais, et participer à la création d'une industrie régionale de batteries électriques destinée à approvisionner le marché européen. La collaboration pourrait permettre à la RDC de raffiner une part plus importante de son cobalt, actuellement traité en Chine. Selon les données du Cobalt Institute, la RDC a fourni 1% de l'offre mondiale de cobalt raffiné en 2022, contre 76% pour l'empire du Milieu.

GHANA

Le gouvernement s'approche d'un accord avec les fonds de pension sur la restructuration de 2,6 milliards \$ de dettes

Les fonds des pensions avaient été exclus d'un programme d'échange de la dette intérieure clôturé en février dernier, après la menace de grève brandie par les syndicats qui craignaient des pertes liées à l'opération.

Les fonds de pension ghanéens sont sur le point de conclure un accord avec le gouvernement sur la restructuration de 2,6 milliards de dollars de dettes en monnaie locale, rapporte Bloomberg ce jeudi 1er juin, citant des sources proches du dossier.

« L'accord prévoit l'augmentation

des coupons des obligations domestiques en contrepartie de l'extension des échéances de remboursement », a précisé le secrétaire exécutif de la Chambre ghanéenne des gestionnaires de fonds de pension, Thomas Esso.

Selon lui, le gouvernement a demandé aux fonds de pension d'échanger les obligations actuelles, dont le coupon moyen s'élève à 18,5%, contre de nouveaux titres de dette arrivant à échéance en 2027 et 2028 et qui offrent un coupon moyen de 21%.

Les fonds de pension avaient été ex-

clus d'un programme d'échange de la dette intérieure (DDEP) clôturé en février dernier, après la menace de grève brandie par les syndicats qui craignaient des pertes liées à l'opération.

Aux prises avec une grave crise économique consécutive au ralentissement provoqué par la pandémie du coronavirus et les retombées de la guerre en Ukraine, le Ghana cherche à réaménager un montant global de 137,3 milliards de cedis (11,3 milliards \$) d'obligations domestiques dans le cadre d'un vaste plan de restructuration de sa dette.

TANZANIE

Avec EcoGraf, le sud-coréen POSCO investira dans la transformation locale du graphite

Depuis quelques années, POSCO collabore avec Black Rock Mining, un futur producteur de graphite en Tanzanie. En élargissant sa présence dans le pays via un nouveau partenariat, le groupe sud-coréen favorisera l'émergence d'une industrie dédiée aux matériaux de batteries pour véhicules électriques.

Le sud-coréen POSCO a conclu un partenariat stratégique sur plusieurs années avec EcoGraf actif sur le projet de graphite Epanko en Tanzanie. C'est l'annonce faite le 31 mai par la compagnie minière australienne qui précise qu'elle va collaborer avec POSCO pour développer une chaîne d'approvisionnement mondiale en matériaux pour anodes de batteries dans le pays d'Afrique de l'Est.

Aucun détail n'a encore été fourni sur le calendrier de mise en place de cette future chaîne d'approvisionnement, mais elle pourrait permettre à la Tanzanie de se positionner sur d'autres maillons de la chaîne de valeur du graphite, outre celui de l'extraction. Pour le moment en effet, les différents projets de graphite en développement dans le pays, y compris celui d'Epanko, ne sont destinés qu'à fournir la matière première qui sera traitée dans des usines aux États-Unis, en Europe ou en Asie, afin de produire des matériaux pour anodes de batteries.

Notons que POSCO et EcoGraf ont convenu de signer des accords définitifs afin de sceller leur partenariat. Les termes de la collaboration porteront notamment sur la fourniture par EcoGraf de matériaux pour anodes de batteries sur une période initiale de 10 ans. Sur la première année du contrat, entre 7 500 et 12 500 tonnes de matériaux obtenus à partir du graphite tanzanien, puis 12 500 à 20 000 tonnes entre la deuxième et la cinquième année, et enfin 20 000 à 40 000 tonnes de la cinquième à la dixième année.

APRÈS DE LONGUES TRACTATIONS

Les Etats-Unis écartent la menace d'un défaut de paiement

Le Congrès américain a accepté, jeudi, de suspendre le plafond de la dette. Le texte, fruit de longues tractations entre le président, Joe Biden, et le camp républicain, a été finalement voté par le Sénat, il permettra à Washington d'honorer ses paiements jusqu'au début de 2025.

Une série de réunions à la Maison Blanche, en petit ou grand comité, des séances de négociations interminables... le tout Washington a été suspendu pendant des semaines au sort du « plafond de la dette » et au risque d'un défaut de paiement des Etats-Unis. Après des semaines de tractations, l'Amérique peut souffler : par un vote, le Congrès américain a levé, jeudi 1er juin, le plafond de la dette et écarté, à quelques jours près, la menace d'une banqueroute. « Un défaut de paiement aurait causé de graves difficultés aux familles américaines, entraînant potentiellement la perte de millions d'emplois et de milliers de milliards [de dollars] de richesse pour les ménages », a déclaré dans un communiqué la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, « ravie » de ce vote. L'Amérique, comme presque toutes les grandes économies, vit à crédit. Mais, contrairement aux autres pays développés, les Etats-Unis butent régulièrement sur une contrainte juridique : le plafond de la dette, son montant maximal d'endettement, qui doit être formellement relevé ou suspendu par le Congrès. De cette procédure législative de routine les républicains, majoritaires à la Chambre des représentants – et en particulier leur patron, Kevin McCarthy –, ont fait un instrument de pression politique contre le président démocrate, Joe Biden.

Même s'il est très courant que des accords de dernière minute soient trouvés pour ce type de dossier, ces tractations à n'en plus finir ont poussé l'agence de notation Fitch à placer « sous surveillance » la note AAA des Etats-Unis.

« Une grande victoire pour le peuple américain »

Samedi soir, en plein long week-end férié, les deux parties ont finalement araché un accord au forceps. Ce texte a permis d'éviter le pire : que les caisses du pays se retrouvent à sec dès lundi 5 juin, comme le craignait le Trésor. Du jour au lendemain, les Etats-Unis auraient eu le plus grand mal à honorer leurs engagements financiers, qu'il s'agisse de salaires, de retraites ou de remboursements à leurs créanciers, et auraient été contraints de faire des choix drastiques. Cette situation sans précédent aurait plongé dans l'inconnu la finance et l'économie américaines, mais également, par ricochet, internationales.

C'est pour éviter ce scénario aux répercussions potentiellement catastrophiques que le président démocrate, Joe Biden, et le patron républicain de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy, ont conclu ce compromis. L'accord avait déjà été approuvé mercredi soir par une grande majorité des élus de la Chambre des représentants. M. Biden a applaudi, jeudi, le vote du

Sénat « C'est une grande victoire pour l'économie et pour le peuple américain », a-t-il salué, se disant « impatient » de promulguer le texte.

Promesse de limiter certaines dépenses

Concrètement, le texte permet de suspendre pendant deux ans, donc jusqu'après les élections présidentielles et législatives de 2024, le montant maximal d'endettement des Etats-Unis, actuellement à 31 400 milliards de dollars. En échange, les démocrates ont accepté de limiter certaines dépenses, mais pas autant que le souhaitaient les républicains. C'est pourquoi nombre d'entre eux se sont opposés à la mesure, à la Chambre comme au Sénat. « Ne vous y méprenez pas, il reste encore beaucoup à faire », pour assainir les finances américaines, a assuré l'influent sénateur républicain Mitch McConnell.

Gros point de contentieux pour la « gauche », le compromis inclut des modifications aux conditions imposées pour bénéficier de certaines aides sociales. « Je ne peux pas, en mon âme et conscience, voter en faveur d'un projet de loi qui porte préjudice aux travailleurs », a fait savoir le non moins influent sénateur Bernie Sanders.

SOULAGEMENT POUR LE GOUVERNEMENT

S&P maintient la note de la France à « AA »

L'agence de notation américaine n'a pas suivi Fitch, un autre agence de notation qui, fin avril, a abaissé la note de la France d'un cran, à « AA- » en faisant état d'une « impasse politique » de nature à compliquer la tâche du gouvernement dans sa volonté de réformes, voire à encourager les dépenses. Satisfait, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a vanté la gestion budgétaire française. Soulagement pour le gouvernement français. S&P Global maintient la note de la France à « AA ». L'agence de notation américaine n'a pas suivi Fitch, un autre agence de notation qui, fin avril, a abaissé la note de la France d'un cran, à « AA- » en faisant état d'une « impasse politique » de nature à compliquer la tâche du gouvernement dans sa volonté de réformes, voire à encourager les dépenses. La France est notée « AA » par S&P Global. Dans son évaluation, l'agence estime que des conditions d'accès au crédit plus restreintes et une inflation toujours élevée pèseront sur l'activité économique de la France en 2023 et 2024. L'agence de notation prévoit que le déficit budgétaire français diminuera à 3,8% en 2026, contre environ 5% en 2023, et que la dette restera supérieure à 110% du produit intérieur brut. S&P Global avait abaissé en décembre dernier la perspective de la France à « négative » contre « stable » précédemment en raison de risques croissants pour les finances publiques et les conséquences budgétaires pouvant en résulter.

Cette décision est une bonne nouvelle. Une dégradation aurait en effet augmenté les intérêts d'emprunt français auprès des investisseurs, alors que les taux d'intérêt des emprunts français à 10 ans sont déjà à des plus hauts niveaux depuis onze ans en raison des hausses de taux de la Banque centrale européenne (BCE) qui bataille contre une inflation persistante et fait mécaniquement remonter les taux d'emprunts des États sur le continent. Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a vanté la gestion budgétaire française, « Je prends acte de la décision de l'agence Standard & Poor's de laisser inchangée la notation de la dette française », a-t-il déclaré au JDD. « C'est un signal positif. Notre stratégie en matière de finances publiques est claire. Elle est ambitieuse. Et elle est crédible. » S&P note la France depuis 1975 et ne l'a dégradée qu'à deux reprises. C'est aussi la première à avoir retiré à l'Hexagone son emblématique « triple A » en 2011, meilleure note possible et symbole d'une excellente gestion des finances, dont un petit cercle de pays bénéficient encore auprès des trois agences à l'instar de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Australie.

POLLUTION AUX « POLLUANTS ÉTERNELS »

Des groupes chimiques américains paient 1,2 milliard de dollars

Trois groupes chimiques américains ont conclu un accord vendredi 2 juin pour le versement de près de 1,2 milliard de dollars afin d'éviter des poursuites pour la contamination de l'eau potable à travers les États-Unis par des PFAS, des « polluants éternels ». Dans un communiqué, les compagnies Chemours, DuPont de Nemours et Corteva ont annoncé avoir conclu « cet accord de

principe pour solder toutes les poursuites liées aux plaintes d'une eau potable contaminée aux PFAS dans les réseaux publics de distribution d'eau ». Un total de 1,185 milliard va être versé dont 592 millions de dollars par Chemours, 400 millions par DuPont de Nemours et 193 millions par Corteva. Les perfluorés (PFC) et polyfluoroalkylés (PFAS) sont une famille de composés chimiques

de synthèse regroupant plus de 4.700 molécules soupçonnées pour certaines d'avoir un impact néfaste sur la santé. Elles doivent leur surnom à leur cycle de vie très long. Ces composés perfluorés sont par exemple utilisés dans les mousses extinctrices utilisées par les pompiers et vont ensuite contaminer les eaux d'écoulement. Par ailleurs, selon des informa-

tions de Bloomberg, le géant 3M aurait signé les principes d'un accord d'une valeur d'au moins 10 milliards de dollars pour solder d'autres poursuites liées aux PFAS intentées par plusieurs communes et villes américaines. Interrogée vendredi soir, 3M n'avait encore répondu. L'accord devra être approuvé par un juge.

CREDIT SUISSE

Une commission parlementaire se met en place pour enquêter sur son rachat par UBS

Le gouvernement suisse a dit vendredi accorder son « plein soutien » à la création d'une commission d'enquête parlementaire, une initiative rarissime en Suisse, qui veut faire la lumière sur la façon dont les autorités suisses ont géré le rachat de Credit Suisse par UBS. Pour éviter que la deuxième plus grande banque du pays ne fasse faillite, les autorités suisses ont organisé dans l'urgence son rachat par UBS sous la conduite du ministère des finances, de la banque centrale et de la Finma, l'autorité de surveillance des marchés en Suisse.

Le 19 mars, UBS acceptait de la reprendre pour 3 milliards de francs suisses, une somme équivalente en euros, moyennant de solides garanties de la Confédération. « Le Conseil fédéral (le gouvernement, ndlr) considère qu'il est utile et nécessaire d'examiner en détail les événements qui ont conduit à l'acquisition de

Credit Suisse par UBS », indique-t-il dans un communiqué. Cette commission sera composée de 14 membres, représentant à parts égales les députés et sénateurs, selon un communiqué publié mardi par la chambre basse du Parlement. Elle sera composée de manière à représenter tous les grands partis. Un budget de 5 millions de francs lui sera alloué pour mener ses travaux.

Elle entend examiner « la légalité, l'opportunité et l'efficacité des activités » des autorités suisses dans ce rachat et prévoit de faire un rapport aux deux chambres sur les responsabilités et éventuelles « lacunes constatées sur le plan institutionnel ». Les commissions d'enquête parlementaire en Suisse sont extrêmement rares. « Ce n'est que la cinquième fois de l'histoire que le parlement met en place son outil le plus puissant, qui l'autorise entre autres à consulter les procès-verbaux confidentiels du

Conseil fédéral et à mener de véritables interrogatoires avec des hauts responsables », observe le quotidien suisse Le Temps.

Pour imposer ce rachat, le gouvernement avait eu recours à des mesures d'urgence qui avaient provoqué la colère des élus, qui n'avaient été consultés que symboliquement sans avoir le temps de se réunir. Des députés avaient rapidement réclamé une commission d'enquête, compte tenu des sommes engagées par l'État et des vives inquiétudes que cette fusion suscite pour l'emploi et la concurrence en Suisse. D'abord plus réservés, les sénateurs s'étaient finalement ralliés à leur proposition.

Au total, quelque 259 milliards de francs ont été mis à disposition entre les garanties de la Confédération et les liquidités prêtées par la banque centrale pour faciliter la transaction.

ALLEMAGNE

la menace du déclin

La première économie européenne est en récession, minée par une inflation toujours élevée. Les perspectives ne sont pas rassurantes.

L'Allemagne, habituel premier de la classe, est devenu un cancre au sein de l'Union européenne. Les chiffres de la croissance au quatrième trimestre 2022 avaient déçu, en montrant une contraction du PIB plus élevée que prévu (voir Le Revenu n°1730).

Ceux du premier trimestre 2023, publiés le 25 mai, ne sont guère meilleurs et consacrent l'entrée du pays en récession. Ils révèlent, en effet, une croissance à nouveau négative outre-Rhin (-0,3%), pour le deuxième trimestre consécutif.

Et ce, à contre-courant du reste de l'Europe. En France, le PIB a progressé de 0,2% au 1er trimestre, tandis que l'Italie et l'Espagne ont vu leur croître de 0,5%. L'économie de ces pays a surtout été portée par la bonne tenue du secteur des services. La contreperformance allemande provient, elle, de la faiblesse de la consommation privée, qui après avoir reculé de 1% au quatrième trimestre 2022, a encore cédé 1,2% de janvier à mars, minée par la hausse des prix. En effet, malgré une lente diminution au cours des derniers mois, l'inflation reste très élevée outre-Rhin, à plus de 7,2% en avril (contre 5,9% en France). Ce qui a conduit les ménages à restreindre leurs dépenses courantes (nourriture, habillement...) et à différer les achats importants (voitures neuves...).

CAC40

la hausse s'impose après quelques attermoissements

Après un début de semaine difficile qui aura vu l'indice parisien céder près de 3% en trois séances, la bourse de Paris a tenté un rebond ce jeudi mais les acheteurs ne sont pas vraiment là: moins de 1,5Md€ échangé en 8 heures de cotations. Le CAC40 a reperdu ses 1% initiaux, rechutant de 7165 vers 7.100 points avant de se reprendre un peu (+0,5% à 7.135). L'euro-Stoxx50 se montre plus résilient avec un gain de +0,9% qui doit beaucoup aux +1,1% de Francfort. Wall Street se redresse nettement après avoir rouvert en repli: le Dow Jones grappille 0,1% le S&P500 prend 0,4%, le Nasdaq +0,6%. La séance s'avère riche statistiques, plusieurs ont trait à l'emploi des 2 côtés de l'Atlantique. Le secteur privé aux Etats-Unis a généré 278.000 emplois en mai, un chiffre largement supérieur aux attentes (plus de 50%), selon l'enquête mensuelle publiée ce jeudi par ADP, spécialiste de l'externalisation de la gestion des ressources humaines. Les créations de postes sur le mois écoulé ont ralenti très marginalement par rapport aux 291.000 du mois précédent, un nombre révisé en très légère baisse par rapport à une estimation initiale qui était de 296.000. Le consensus tablait sur seulement +175.000 nouveaux jobs.

POINTS-MARCHÉ

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en nette hausse vendredi, enregistrant des sommets de plusieurs mois en clôture pour le Nasdaq et le S&P 500, bien disposée par de bons chiffres de l'emploi qui entretiennent l'espoir d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine.

Le Dow Jones a pris 2,12%, l'indice Nasdaq s'est apprécié de 1,07% et l'indice élargi S&P 500 a gagné 1,45%.

Le Nasdaq a fini à son plus haut niveau en clôture depuis 13 mois, tandis que le S&P 500 n'avait plus connu ces hauteurs en fin de séance depuis 9 mois.

Signe d'un tournant pour Wall Street, l'indice VIX, qui mesure la nervosité des investisseurs et la volatilité du marché, est tombé à son plus bas niveau depuis près de deux ans.

"C'était clairement une journée favorable à la prise de risque", a commenté Angelo Kourkafas, d'Edward Jones.

"Les deux bonnes nouvelles ont été l'extinction du risque lié à la dette", avec le vote, la veille, d'un texte au Sénat, "et le rapport quasiment idéal sur l'emploi", a poursuivi l'analyste.

L'économie américaine a créé 339.000 emplois en mai, soit près du double du chiffre projeté par les économistes (190.000).

Le chiffre était si élevé qu'il aurait pu inquiéter les opérateurs quant à une poursuite possible du resserrement monétaire de la banque centrale américaine (Fed) pour juguler l'inflation.

Mais le constat a été nuancé par la hausse plus importante que prévu du taux de chômage, à 3,7% contre 3,4% en avril, ainsi que par la décélération du rythme de hausse du salaire moyen, à 0,3% sur un mois contre 0,4% précédemment.

Dans l'ensemble, "on croit à un atterrissage

en douceur" de l'économie américaine, selon Angelo Kourkafas.

"Ces données contrastées vont donner à la Fed des arguments pour laisser ses taux inchangés lors de sa prochaine réunion", les 13 et 14 juin, a fait valoir Nancy Vanden Houten, d'Oxford Economics.

Les opérateurs tablent sur un nouveau relèvement en juillet, qui serait le dernier de ce cycle.

Le sursaut des actions s'est fait au détriment des obligations, qui ont dégringolé.

Outre l'appétit pour le risque, le mouvement est dû à la perspective d'émissions obligataires massives du Trésor américain, qui va devoir reconstituer ses réserves après avoir été empêchée durant des semaines par la crise de la dette.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans ressortait à 4,49%, contre 4,34% la veille en clôture.

A la cote, une fois n'est pas coutume, le Dow Jones et les valeurs traditionnelles ont fait mieux que le Nasdaq, qui avait entraîné tout le marché ces derniers mois grâce aux géants de la tech.

"Il y a un semblant de rotation en cours", a observé Angelo Kourkafas, stimulé, pour partie, par les données macroéconomiques du jour, qui laissent penser que "les consommateurs ont toujours des munitions" grâce à la bonne tenue du marché de l'emploi.

SURVEILLANT LES ÉCONOMIES AMÉRICAINES ET CHINOISES

Les marchés mondiaux en hausse

Les Bourses mondiales étaient en nette hausse vendredi après la publication du nombre de créations d'emplois, très supérieur aux attentes, en mai aux États-Unis, et portées par un possible plan de soutien au secteur immobilier en Chine. À Wall Street, vers 16H10 GMT, le Dow Jones gagnait 1,84%, le Nasdaq 0,94% et l'indice élargi S&P 500 prenait 1,32%. En Europe, la Bourse de Paris a grimpé de 1,87%, Londres a gagné 1,56% et Francfort 1,25%. «Les marchés européens ont connu une bien meilleure tendance aujourd'hui après des informations selon lesquelles la Chine envisage de nouvelles mesures de soutien pour son marché immobilier», note Michael Hewson, analyste de CMC Markets.

Ces mesures «amélioreraient les perspectives d'un soutien pour le marché», estime Gilles Guibout, directeur de la stratégie sur les actions européennes d'Axa IM, alors qu'en milieu de semaine, des données économiques chinoises reflétaient une reprise de l'activité plus laborieuse qu'attendu des investisseurs.

Les Bourses mondiales se sont aussi concentrées sur la santé du marché du travail en mai aux États-Unis: les créations d'emplois ont été bien plus nombreuses qu'anticipé par les analystes (+339.000 contre 195.000 attendues) et le taux de chômage a un peu augmenté, mais reste historiquement bas. Les salaires ont quant à eux aussi continué de grimper, mais plus lentement que précédemment. «Dans l'ensemble, les signaux sont quelque peu contrastés en ce qui concerne la prochaine action de la

banque centrale américaine (Fed)», estime Christophe Boucher, directeur des investissements d'ABN AMRO Investment Solutions.

«La hausse du taux de chômage prouve que l'économie s'affaiblit, toutefois, la forte hausse des salaires peut laisser la porte ouverte à un nouveau resserrement» monétaire de l'institution américaine, poursuit l'analyste. Lors de la prochaine réunion de la Fed, les 13 et 14 juin, la Fed pourrait choisir de faire relever les taux pour une 11e fois d'affilée, ou faire une pause pour observer les effets des relèvements précédents et éviter de faire trop ralentir l'activité économique, afin d'éviter la récession. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt de la dette américaine à 10 ans se tendait et valait 3,67% vers 16H00 GMT, contre 3,59% à la clôture de la veille, et l'équivalent allemand valait 2,31% contre 2,24% à la dernière clôture.

Le sport a la cote à Francfort

À Francfort, Adidas a pris 5,82% et Puma 6,35%. L'équipementier sportif canadien Lululemon, connu pour ses pantalons de yoga haut de gamme, partait en sprint après avoir publié, jeudi après Bourse, des résultats supérieurs aux attentes et relevé ses prévisions annuelles. L'action du géant allemand des télécoms Deutsche Telekom (-9,06%) a chuté après une dépêche de Bloomberg rapportant qu'Amazon voudrait se lancer sur le marché américain des réseaux mobiles.

Au Dow Jones, Caterpillar (+8,40%) et Boeing (+2,58%) ont particulièrement brillé.

Ailleurs, Amazon (+1,21%) a profité d'une information de l'agence Bloomberg selon laquelle le groupe envisage de lancer une offre de téléphonie mobile à ses abonnés Prime, à bas coût, voire gratuitement. Sollicitée par l'AFP, Amazon a démenti.

Les opérateurs téléphoniques ont souffert de ce développement, que ce soit AT&T (-3,80%), T-Mobile (-5,56%) ou Verizon (-3,19%).

L'équipementier sportif canadien Lululemon Athletica (+11,30%), connu pour ses pantalons de yoga haut de gamme, a sprinté après avoir publié, jeudi après Bourse, des résultats supérieurs aux attentes et relevé ses prévisions annuelles. Le conglomérat 3M s'est envolé (+8,75%) après que Bloomberg a fait état d'un accord amiable pour éviter un procès intenté par des centaines de collectivités locales qui lui réclament des dommages et intérêts liés à la contamination de leur eau au perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés, aussi appelés PFAS, surnommés polluants "éternels".

Avant Bourse, les groupes de pétrochimie DuPont de Nemours (+7,31%) et Chemours (+24,09%) avaient, eux, annoncé un accord dans le même dossier.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 01 Juin 2023
Valeur : 05 Juin 2023

BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	136,7241	136,7391
1	EUR EURO	145,8573	145,9006
1	GBP POUND STERLING	169,6118	169,6725
100	JPY JAPANESE YEN	97,7508	97,7825
1	CNY CHINESE YUAN	19,2028	19,2065
1	CHF SWISS FRANC	150,0976	150,1192
1	CAD CANADIAN DOLLAR	100,6434	100,6841
1	DKK DANISH KRONE	19,5860	19,5910
1	SEK SWEDISH KRONA	12,5514	12,5554
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12,2280	12,2333
1	AED UAR DIRHAM	37,2180	37,2322
1	SAR SAUDI RIYAL	36,4510	36,4570
1	KWD KUWAITI DINAR	444,1979	444,3910
1	TND TUNISIAN DINAR	43,5939	44,0321
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13,4400	13,4415
1	LYD LIBYAN DINAR	28,2249	28,3697
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3,9873	3,9877
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	181,5079	181,5079

LORS D'UN EXERCICE

L'IA d'un drone de combat prend la décision inquiétante de tuer son opérateur

L'IA d'un drone autonome de l'US Air Force a décidé d'éliminer l'opérateur humain qui l'empêchait d'accomplir son objectif. Un comportement inquiétant, même s'il ne s'agissait en réalité que d'une simulation.

Faut-il s'inquiéter des robots tueurs autonomes ? Vraisemblablement oui ! Lors d'une rencontre militaire, intitulée Future Combat Air and Space Capabilities Summit à Londres en mai, Tucker Hamilton, un colonel de l'armée de l'air américaine a expliqué que, lors d'un test, un drone de combat contrôlé par une IA a décidé de « tuer » son opérateur pour accomplir sa mission. Heureusement, il s'agissait d'une simulation virtuelle, mais le comportement de l'IA a dérouter et inquiété les militaires. Selon lui, l'IA a utilisé « des stratégies très inattendues pour atteindre son objectif ». L'aéronef autonome avait pour mission de détruire les systèmes de défense aérienne d'un ennemi. À partir du moment où le drone a identifié les infrastructures ennemies, l'opérateur humain a décidé d'annuler la frappe. L'algorithme de l'IA était toutefois formé pour obtenir des points de bonus en cas de mission menée à bien. Comme l'opérateur humain l'empêchait d'atteindre son objectif, il a dé-

cidé de l'éliminer. Pourtant, lors de sa formation, l'IA avait été conditionnée à ne pas tuer l'opérateur, une telle décision engendrant une perte de gratification. L'objectif final étant certainement plus valorisant, l'IA a donc décidé de supprimer ce qui pouvait altérer sa mission.

Donner plus d'autonomie grâce à des IA aux robots tueurs a de quoi inquiéter s'ils prennent des décisions radicales pour mener à bien la mission qui leur a été confiée. Photo d'illustration d'un Reaper MQ-9 de l'armée de l'air française. © Sylvain Biget

Un code éthique pour les robots tueurs

À la suite de cette déclaration, lors d'une réponse au site Insider, la porte-parole de l'US Air Force, Ann Stefanek, a nié qu'une telle simulation ait eu lieu, tout en rappelant l'engagement éthique des militaires sur les technologies d'IA. Elle a ajouté que les explications du colonel avaient été sorties de leur contexte et se voulaient anecdotiques.

Exagérée ou non, cette histoire montre

que l'on ne peut pas laisser trop d'autonomie aux IA sans poser au préalable un cadre éthique. La menace existentielle engendrée par les IA, c'est précisément toute l'inquiétude de plusieurs centaines de signataires d'une courte publication mise en ligne avant-hier. Les plus grands experts et pères des IA modernes comparent le risque des IA à celui d'une guerre nucléaire ou d'une pandémie.

L'arrivée et l'utilisation de systèmes d'armes autonomes (SALA) ne sont plus une nouveauté et inquiètent depuis plusieurs années les plus hautes instances, et notamment l'ONU dont les 125 membres ne sont pas parvenus à créer un consensus sur une réglementation. Il n'est clairement plus question de les interdire et d'ailleurs, les doctrines militaires autour de l'utilisation de ces armes diffèrent selon les pays. De son côté, l'ONG Human Rights Watch, à l'origine de la campagne Stop Killer Robots, indique que ces armes finiront par tomber dans de mauvaises mains avant même qu'une éventuelle réglementation soit un jour fixée

SAUVETAGE PLANÉTAIRE

Comment le Club de Rome et un groupe d'experts se mobilisent pour l'humanité

Plus de 1 960 scientifiques, économistes, fonctionnaires internationaux et industriels de nombreux pays collaborent au Club de Rome pour identifier des solutions holistiques à des problèmes mondiaux.

Connu pour son célèbre rapport Meadows, une étude publiée en 1972 qui fut la première à alerter le monde des dangers de la croissance économique et démographique pour l'environnement, le Club de Rome accélère pour faire face aux pires scénarios prédicts cinq décennies auparavant. « Ce qui a changé depuis ce rapport est la notion de temporalité : nous devons désormais à la fois construire l'avion et voler, donc à la fois répondre au court terme tout en mettant en place une vision d'avenir, en conciliant créativité et stratégie, surtout avec un populisme croissant qui crée la peur et le repli sur soi », décrit Sandrine Dixson-Declève, coprésidente du Club de Rome avec Mamphela Ramphele, qui a notamment lutté contre l'Apartheid aux côtés de Steve Biko.

Al Gore, John Kerry, le prince de Galles, les Nations unies...

Sandrine Dixson-Declève a ouvert les yeux sur les problématiques environnementales dès son enfance en Californie, confrontée notamment à de graves sécheresses. Après des études en relations internationales, elle a passé une maîtrise en sciences de l'environnement, convaincue que les changements nécessaires devaient être entrepris à l'échelle internationale. Son parcours professionnel lui a fait aussi collaborer avec Al Gore, John Kerry, le prince de Galles, les Nations unies, mais aussi des acteurs industriels « pour comprendre leur dynamique et les faire évoluer de l'intérieur ». C'est d'ailleurs au cours de son travail sur les mesures environnementales et la remédiation des sols contaminés qu'elle fait une fausse couche qu'elle attribue à la pollution des sols de cette installation dont peu se souciaient à l'époque. Quelques mois plus tard, elle mettait en place un système de gestion environnementale sur le site nucléaire belge de Tihange. Le premier dans le monde !

MOBILITÉ

Les e-fuels vont-ils sauver les véhicules thermiques en Europe après 2035 ?

De l'hydrogène et du CO2 capté dans l'air... En mélangeant les deux, on peut obtenir des e-fuels. Autrement dit de l'essence sans pétrole. Une bouée de sauvetage pour les véhicules thermiques auxquels l'Europe s'apprête à tourner le dos ? Au tour de Stellantis d'exprimer un intérêt pour les e-fuels. Le 20 avril, le constructeur automobile franco-italo-américain annonçait tester ces nouveaux carburants, avec l'espoir que cette solution soit un jour applicable aux 28 millions de véhicules thermiques (essence et diesel) Stellantis actuellement en circulation en Europe. A la clé ? Un potentiel de réduction de 400 millions de tonnes de CO2 entre 2025 et 2050, évalue le groupe. C'est toute la promesse des e-fuels. « On parle aussi d'électro-carburants ou de carburants de synthèse », détaille Florence Delprat-Janinaud, directrice du centre de résultats « produits énergétiques » à l'IFP Energies nouvelles (Ifpen)*.

« L'intérêt est qu'ils sont produits sans pétrole, poursuit-elle. A la place, on utilise du CO2 capté dans les fumées industrielles ou dans l'air, et de l'hydrogène, gaz qui a l'avantage de pouvoir être produit à partir d'énergies renouvelables ».

Une première usine de production au Chili

Ce mélange CO2 + hydrogène vert donne du méthanol qui, lors d'un second raffinage, pourra être transformé en carburant de synthèse prêt à être utilisé dans les réservoirs, sans aucune modification technique des voitures thermiques. Et si, en roulant, les véhicules carburant aux e-fuels émettent toujours du CO2, l'idée est que cette quantité soit compensée par celle captée pour sa fabrication.

« Si la montée en puissance de la mobilité électrique est inscrite dans les feuilles de route des industriels de l'automobile, il serait

surprenant que les constructeurs ne gardent pas un œil sur les e-fuels », estime Guillaume Cruelle, expert du secteur au cabinet de conseil Deloitte. Parmi eux, Porsche a pris de l'avance en inaugurant, fin décembre, une première usine pilote dans le sud du Chili. Le groupe espère pouvoir produire 55 millions de litres de e-fuel par an à l'horizon 2025, puis 550 millions deux ans plus tard. Une goutte d'eau comparé aux 45,8 millions de m3 [45,8 milliards de litres] de carburant routier consommés en France sur la seule année 2021.

Bataille politique en Europe

Mais tout autant que dans les labos, l'avenir des e-fuels se joue aussi en politique. Le 28 mars, l'UE a adopté une réglementation imposant que les voitures neuves vendues après 2035 en Europe n'émettent plus aucun CO2. Cette mesure, l'une des pierres angulaires du plan climat européen, au-

rait dû exclure de facto les véhicules thermiques. Dans la dernière ligne droite des négociations, l'Allemagne a obtenu de la Commission européenne qu'elle s'engage à ouvrir une voie légale pour que la vente de véhicules thermiques fonctionnant aux e-fuels puisse se poursuivre en 2035.

Le gouvernement d'Olaf Scholz n'a pas encore partie gagnée. Un nouveau parcours législatif commence en vue de classer ces e-fuels comme carburants zéro-émission, et ne devrait pas aboutir avant l'automne 2024. « On se mobilisera contre, quitte à passer devant la justice », prévient déjà Diane Strauss, directrice de l'antenne française de Transport & Environment (T&E), fédération d'ONG européennes spécialisées dans les mobilités. 2035 doit rester une date butoir ferme, ne donnant pas l'espoir que la construction de voiture thermique a un avenir au-delà »

LA CLIM ACCROCHÉE AU MUR... UN VÉLO SOUS LE BUREAU...

Retour vers le futur tel qu'on l'a vu au salon de Las Vegas

2023, l'année du grand retour du CES ? Après une édition 2021 en distanciel à cause de la pandémie, un rendez-vous 2022 et ses stands vidés de leurs exposants en raison du retour brutal du Covid, le cru 2023 du Consumer Electronic Show reprenait des couleurs.

Se tenant à Las Vegas depuis jeudi et jusqu'à dimanche, le plus grand salon de l'électronique au monde alignait sur 18 hectares de stands 3.000 exposants (dont 1.000 start-up), 170 représentants de la French Tech, et attendait 100.000 visiteurs (contre 175.000 avant le Covid). Sans grande rupture technologique, le salon de

l'électronique avait cependant de quoi faire rêver tout en nous projetant dans un univers un peu plus responsable. 20 Minutes y a fait son marché et repéré quelques nouveautés pour aujourd'hui et demain... voire après-demain !

La clim'moins énergivore qui fait déco : ArtCool de LG

Après le téléviseur qui s'accroche au mur comme un tableau, place au climatiseur qui fait déco ! Son nom : ArtCool. Réversible (il peut refroidir et chauffer l'air, selon la saison), ce produit signé LG sefface dans une pièce. Finis les gros blocs de

plastique blanc disgracieux accrochés au mur, place à un appareil dissimulé derrière un écran de 27 pouces (68,5 cm) qui peut afficher des photos, à sélectionner dans une application depuis une galerie d'œuvres, mais aussi vos propres images.

Une idée largement inspirée des téléviseurs Frame de Samsung... Selon son constructeur, le climatiseur ArtCool consommerait jusqu'à 70 % d'électricité en moins qu'un climatiseur classique et n'émettrait que 20 décibels. Sa disponibilité et son prix n'ont pas été communiqués.

Le bureau qui fait aussi vélo : eKinect BD 3 d'Acer

Siffler en travaillant ? On connaissait ! Mais voici qu'Acer nous propose de pédaler en travaillant, avec son eKinect BD 3 ! Ce bureau vélo en plastique recyclé permet d'éviter de rester trop longtemps inactif devant l'écran de son ordinateur et de travailler tout en faisant de l'exercice. Mieux : l'énergie générée par vos efforts permettra de recharger les batteries de vos gadgets électroniques qui pourront être branchés sur l'une des trois prises USB (2x USB-A et 1x USB-C) de la machine.

En rapport	Bêtes de scène	Sommets	Bien en chair	Joli mois	Produit de la ruche	Charge de baudet
Conciliation	Os de loup	Pays	Géné		Souverain déchu	Ville du Loiret
Bon parleur				Arrose Grenoble		
Acte chirurgical				Drame nippon		
					Façon d'aller	
					Désinence verbale	
Feu de conduit			Aviné			Plateaux calcaires
Inventé			Fait la chouette			Poulie
		Cardinal de Nice		Inflammation	Véhicule pour touristes	
		Envoyer				
Corvidé en habit	Société anonyme		Chemins de halage		Femelle colvert	
	Pinaille		Île de France		Petit poème	
		Trivial		Pronom		Grande puissance
		Gémissements		Fils de Dédale		Radio d'avant
Refuges d'enfants						
Griffe						Astres
			Éclater le tronc			Cerf des esquimaux
			Alcaloïde			
Pensée				Le meilleur	Festivité	
					Drôle de type	
Gaines				Céréale de Camargue		Bruit
						Pronom
Marais du Péloponnèse				Belles saisons		À la mode
Capone intime				Passeurs de drogue		Inflam-mations
	Esclave				Écroulé	
	Froufrou				Stupide	
Évite le timbre		Fleuve de Géorgie			Bord d'eau	
					Éclats de joie	Éprouvé
Autrement beau	Club de foot		Faire du tort			Le soleil s'y lève
	Grefe		Fleuve côtier			Mini stère
		Ventilai			Mis en condition	
		Cap espagnol			Erbium	Lésée
Minette				Yeux		
Cheminée sicilienne						
			Braquer			Obtint
Collège anglais			Possessif		Élimée	

NOUVELLE FIAT TOPOLINO

L'électrification urbaine n'a jamais été aussi séduisante !

Le quadricycle 100% électrique Fiat Topolino est prêt à renforcer la progression de la mobilité électrique en milieu urbain, tout en apportant l'élan positif de son nom à une version électrique abordable, qui rappelle la fraîcheur de la Fiat 500.

Ce nom, réputé et mémorable, a façonné l'histoire de la mobilité urbaine et renvoie instantanément à la première Fiat 500, le véhicule iconique qui a transformé l'idée même de véhicule motorisé. La Fiat 500, appelée couramment "Topolino", produite par FIAT de 1936 à 1955, a littéralement initié le concept de mobilité accessible à tous. La nouvelle Fiat Topolino est l'incarnation même de la Dolce Vita et du caractère italien de FIAT. La Topolino est une voiture conçue pour apporter de la

joie, introduisant dans nos villes une nouvelle perception de la Dolce Vita, remplie de bonheur, d'optimisme et de distraction. Ce nouveau quadricycle est un moyen innovant de mobilité électrique destiné à un public diversifié, incluant les plus jeunes, les familles et les citadins.

La Fiat Topolino est spécialement adaptée pour le milieu urbain et pour ceux qui cherchent une alternative de mobilité durable et singulière. Elle s'insère parfaitement dans la philosophie démocratique de FIAT, visant à offrir des solutions de

mobilité urbaine durable et accessible à tous. La Nouvelle Fiat Topolino, destinée aux générations plus jeunes, va au-delà d'un simple moyen de transport. Avec son design attrayant, adapté à toutes les tranches d'âge, elle réinstaurera l'enthousiasme pour l'automobile chez les plus jeunes.

De plus, la nouvelle Fiat Topolino jouera un rôle actif dans la promotion de la mobilité électrique en milieu urbain, tout en proposant une solution de mobilité adaptée à tous les membres de la famille. Son lancement imminent re-

présente une nouvelle phase dans l'évolution de la marque vers l'électrification et s'aligne parfaitement avec la vision de FIAT : "C'est seulement vert quand c'est vert pour tous". La mission quotidienne de FIAT, en tant que fabricant automobile, est de réinventer la conduite urbaine pour la rendre plus durable et accessible à tous. La Nouvelle Fiat Topolino, avec son design unique, est le véhicule idéal pour promouvoir cette mobilité durable.

POUR LE SEGMENT D, LE PLUS GRAND DE SON HISTOIRE

Dacia prépare un tout nouveau modèle

Il ne s'agit pas du Dacia Duster, ni du Dacia Bigster, mais d'un tout nouveau modèle, actuellement en préparation en secret dans les bureaux de conception, qui sera le plus grand modèle de la marque roumaine. Les ambitions du fabricant de Mioveni vont beaucoup plus loin que ce que l'on croit, et c'est pourquoi il compte conquérir de manière fulgurante le segment D. Le nouveau modèle ne sera cependant pas un SUV. Que prépare Dacia ?

Selon des informations qui parviennent de Mioveni, Dacia travaillerait sur un tout nouveau modèle de grande taille pour le segment D, qui mesurera plus de 4,6 mètres de long, et

sa carrosserie pourrait être décrite comme un mélange de berline et de crossover. En d'autres termes, nous aurons quelque chose du genre du Citroën C5 X.

La carrosserie, plus basse qu'un SUV, est destinée à séduire les clients qui ne veulent pas d'une "grosse" voiture. Dacia prévoit également de proposer un coffre d'une taille record, qui serait probablement un atout pour les clients qui s'orientaient autrefois vers des voitures comme la Skoda Superb.

Le segment D signifie également qu'en plus de la longueur de la voiture, l'espace à l'intérieur est plus large, offrant des conditions de voyage confortables pour 5 personnes. Sous

le capot, il y aura des moteurs LPG, à essence et hybrides, la version au gaz aura plus de puissance que l'offre actuelle de 100 CV, puisqu'une nouvelle version de cette motorisation est attendue.

L'élargissement de la gamme est très intéressant – Dacia prévoit de proposer de nouveaux modèles dans les segments B, C et, comme nous l'apprenons, D, ce qui devrait en particulier offrir aux clients une gamme complète. La voiture sera produite dans les usines de Mioveni, aux côtés de modèles tels que le Duster et le Bigster. Son lancement est prévue pour 2026.

EN TANT QUE PARTENAIRE DU GRAND PRIX

CUPRA renouvelle son engagement

Suite au succès retentissant de sa première édition, le célèbre Youtubeur Squeezie a confirmé la tenue de la seconde édition du Grand Prix Explorer sur le mythique circuit du Mans le 9 septembre prochain. Cette compétition unique en son genre rassemble de grands créateurs de contenu sur YouTube et Twitch dans une course effrénée de Formule 4. Lors de l'édition précédente, l'événement a su captiver l'attention de plus de 40 000 spectateurs présents sur le circuit, et d'un million de personnes connectées sur la chaîne Twitch de Squeezie. Pour ce second rendez-vous, CUPRA, réitère son engagement auprès du Grand Prix Explorer en se positionnant comme le partenaire principal de l'une des douze écuries en compétition.

"Nous sommes ravis de renouveler notre soutien au Grand Prix Explorer, un événement qui a révolutionné le monde de l'automobile l'année dernière. Il est essentiel pour nous d'engager la jeunesse et de participer à des événements innovants pour partager notre passion pour l'automobile", déclare Robert Breschkow, Directeur de CUPRA France.

Après un partenariat réussi avec l'équipe de Xari et Domingo lors de la précédente édition, CUPRA apportera cette fois-ci son soutien aux pilotes Baghera et Horty.

Baghera Jones, streameuse de 26 ans multi-jeux sur Twitch, a débuté sa carrière sur des

jeux indépendants avant d'élargir progressivement son contenu vers les jeux Triple A, tout en restant fidèle à sa passion pour les jeux narratifs. En plus d'être une streameuse dynamique et colorée, Baghera est aussi graphiste, ce qui ajoute une touche de créativité à ses contenus. Elle a su se distinguer grâce à sa participation à divers événements comme le ZEvent ou le GTA RPZ, où elle forme le duo "Les

Croute" avec HortyUnderscore. Connue pour son duo Les Croute avec Baghera Jones dans l'aventure RPZ et comme co-animatrice de l'émission musicale Laser Disc sur ARTE, HortyUnderscore se distingue par ses streams sur Twitch, caractérisés par une ligne directrice artistique singulière et un univers éclectique.

LORS DES TESTS
D'AUDI SPORT EN
ARABIE SAOUDITE**Une analyse****approfondie****des causes****fondamentales a été****effectuée**

L'équipe Audi Sport a effectué une analyse approfondie des causes fondamentales lors des tests en Arabie Saoudite suite au Rallye Dakar 2023. L'Audi RS Q e-tron a connu un succès mitigé avec 14 podiums sur 15 jours de compétition, mais a également été confrontée à des revers, notamment des défaillances des pneus.

Pour résoudre ces problèmes, l'équipe a entrepris un test systématique en comparant les performances de différents types de pneus fournis par BF Goodrich, recréant ainsi les conditions de l'accident de janvier. Les tests ont également porté sur la durabilité des pneus, les réglages de suspension et le comportement du châssis sur des surfaces rugueuses. Les pilotes Carlos Sainz, Stéphane Peterhansel et Mattias Ekström ont participé activement à ces essais, contribuant ainsi à l'analyse et au développement de solutions.

Malgré des conditions extrêmes, l'Audi RS Q e-tron a fait preuve de fiabilité et a parcouru 2 568 kilomètres sans encombre, confirmant la maturité du concept électrique. Les données recueillies lors de ces tests seront analysées pour préparer les prochaines étapes du développement en vue du Rallye Dakar 2024.



Près d'un (1) million de casiers judiciaires retirés à distance en 2022

Près d'un (1) million de casiers judiciaires n°3 ont été retirés à distance en 2022, a indiqué le Directeur de l'organisation et de la prospective à la Direction générale de la modernisation de la Justice au ministère de la Justice, Mustapha Moudjadj. Grâce à l'adoption du processus de numérisation, 805.431 casiers judiciaires ont été retirés l'an dernier au niveau national, et 45.815 autres casiers ont été remis aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger et aux étrangers ayant déjà séjourné en Algérie, et ce, au niveau des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, outre le retrait de plusieurs documents, à l'instar du certificat de nationalité, a fait savoir M. Moudjadj dans une déclaration à l'APS.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Repli des prix mondiaux en mai

Les prix mondiaux des produits alimentaires se sont repliés au mois de mai, sous l'effet d'une « importante » baisse de prix des céréales et des huiles végétales, a indiqué vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a reculé de 2,6% par rapport au mois d'avril.

L'indice FAO des prix des céréales a diminué de 4,8% sur un mois, entraîné par le maïs dont le prix chute d'environ 10%, « en raison de perspectives de production favorables et d'une demande d'importation atone ». Les prix du blé, dont les réserves sont également abondantes, se sont repliés de 3,5%, du fait notamment du renouvellement du corridor maritime céréalier ukrainien mi-mai pour une durée de deux mois.

Les huiles végétales reculent encore plus fortement, chutant de 8,7% sur un mois, et tombant très largement sous leur niveau d'il y a un an, en mai 2022 (-48%). La récolte de soja « exceptionnelle » au Brésil, l'offre abondante de colza et de tournesol et l'augmentation de la production d'huile de palme, qui s'exporte difficilement, ont nettement pesé sur les prix.

L'indice FAO des prix du sucre, en revanche, progresse de 5,5% en mai et enregistre sa quatrième hausse mensuelle consécutive. Il s'établit largement au dessus de son niveau d'il y a un an (+31%).

Les disponibilités mondiales de sucre se « resserrent », note la FAO, tandis que l'impact du phénomène climatique El Nio sur les récoltes la saison prochaine inquiète.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Lancement d'un nouveau service

Algérie Télécom a mis à la disposition de ses clients un nouveau service, leur permettant d'utiliser plusieurs services après l'épuisement de leur forfait et lorsqu'il n'y a plus d'internet.

Les services concernés sont le site d'Algérie Télécom, l'espace client, l'application My Idoom d'Algérie Télécom, l'application e-paiement d'Algérie Télécom, l'application Bari-dimob d'Algérie Poste et l'application WimPay de la Banque Nationale d'Algérie (BNA).

BARRAGE DE BENI-HAROUN

Le volume d'eau a atteint plus de 690 millions de m3

Le volume d'eau emmagasiné dans le bassin du barrage de Beni-Haroun (Mila) a atteint plus de 690 millions de mètres cubes à la suite des récentes précipitations, a fait savoir, ce samedi, le directeur de wilaya des ressources en eau, Messaoud Lachehab.

Dans une déclaration à l'agence APS, M. Lachehab indiqué que le volume quotidien moyen d'eaux de pluie reçu par cet ouvrage hydraulique a atteint les 5 millions de mètres cubes en raison des fortes pluies arrivées au barrage par le Rhumel, Oued N'dja et Oued Eddhib qui convergent tous trois au barrage.

Selon lui, le volume d'eau reçu par le barrage durant la seconde quinzaine du mois de mai a été de l'ordre de 60 millions de mètres cubes, contribuant ainsi à une « augmentation significative » des réserves d'eau désormais de 692 millions de mètres cubes, soit 76% de la capacité totale du barrage.

Un taux de remplissage qui devrait prochainement atteindre 80%, puisque les services météorologiques prévoyant d'autres précipitations dans les prochains jours, a indiqué le même responsable. Le directeur des ressources en eau a également souligné que le volume d'eau stocké



« garantit un approvisionnement confortable des habitants des wilayas desservies par le barrage de Beni-Haroun, dans le cadre du programme de normal d'alimentation en eau potable ». Il a ajouté, dans ce contexte, que le pompage des eaux en direction des wilayas concernées se déroule à raison de 20 jours par mois avec un volume de pompage

quotidien estimé à 800.000 mètres cubes. Sur un autre plan, M. Lachehab a assuré que les précipitations importantes enregistrées dans la région ont contribué à l'amélioration du niveau de la nappe phréatique et au retour du débit de plusieurs sources naturelles dans plusieurs régions de la wilaya.

R.N.

CÉRÉALES

L'ONU s'inquiète pour la sécurité alimentaire mondiale

L'ONU est « inquiète » du « ralentissement » de la mise en œuvre de l'accord permettant l'exportation des céréales ukrainiennes via la mer Noire. Ainsi en mai, les exportations ont représenté moins de la moitié des quantités d'avril, déjà marqué par une baisse. Or, elles sont cruciales pour la sécurité alimentaire mondiale puisqu'aucun pays n'a été et n'est en mesure de compenser la production ukrainienne.

Signé en juillet 2022 par la Russie, l'Ukraine, la Turquie et les Nations unies, l'accord permettant les exportations de céréales ukrainiennes, crucial pour l'approvisionnement alimentaire mondial, a été une nouvelle fois renouvelé en mai.

Habituellement de 120 jours, il a été réduit à 60 par la Russie, mécontente de l'application d'un deuxième accord devant faciliter ses propres exportations, notamment d'engrais.

Reste que l'ONU a indiqué hier avoir « observé » un « ralentissement de la mise en œuvre de l'Initiative céréalière de la mer noire en particulier en avril et en mai ».

« En mai, 33 navires ont quitté les ports ukrainiens, la moitié moins par rapport à avril. Seulement trois sont partis du port de Youjne/Pivdenny, l'un des trois couverts par l'Initiative », a déclaré le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric ce jeudi 1er juin.

Résultat : 1,3 million de tonnes de céréales ont été exportées en mai, « moins de la moitié que le mois précédent ». Un phénomène qui continue encore à ce jour. « Nous sommes inquiets concernant la poursuite » de ce ralentissement, a ajouté le porte-parole.

Cette « réduction significative des volumes d'exportations sortant des ports ukrainiens » avait déjà dénoncé en mai, lors du re-

nouvellement de l'accord, par le chef des affaires humanitaires de l'ONU, Martin Griffiths. Le porte-parole d'Antonio Guterres a ce jeudi directement pointé le rôle de la Russie dans ce ralentissement.

Pour Stéphane Dujarric, la « situation est grave ». « Les foyers de famine dans le monde augmentent et le spectre de l'inflation des prix alimentaire et de la volatilité des marchés menace dans tous les pays », alerte-t-il. Même amputé d'un quart de ses terres cultivables, avec « une production attendue en 2023 en repli de 50% par rapport à 2021 », l'apport ukrainien « reste vital », expliquait à l'AFP Sébastien Abis en mai, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris).

« Personne n'est venu remplacer l'Ukraine sur les marchés mondiaux. L'Europe ne pourra pas produire plus, les rendements américains sont attendus en

baisse. Dans le contexte du changement climatique, la situation de l'Espagne, deuxième bénéficiaire du corridor maritime, est dramatique », détaillait l'expert. Et la Russie, dont la récolte estimée pour la campagne 2022-23 est exceptionnelle, « pourrait faire moins bien l'année prochaine ». Une remise en cause des corridors permettant d'exporter les céréales ukrainiennes serait donc « périlleuse » à ses yeux. « Les besoins ne vont pas diminuer. On a franchi cette année la barre des 200 millions de tonnes d'achat de blé dans le monde, alors qu'on était encore à 100 millions de tonnes par an dans les années 2000 », abondait-il. Selon les chiffres du Centre conjoint de coordination, au 1er juin, plus de 30 millions de tonnes de céréales ukrainiennes ont été exportées dans le cadre de cet accord de juillet 2022.

Agence

GESTION DES RISQUES MAJEURS

Une conférence nationale sera "bientôt" organisée

Une conférence nationale sur la prévention et la gestion des risques majeurs en Algérie sera "bientôt" organisée, a annoncé jeudi à Alger le directeur général de l'Institut national des études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed.

Cette conférence verra la participation des représentants des secteurs concernés, ainsi que des compétences nationales dans ce domaine, a précisé M. Medjahed lors d'un séminaire sur "la prévention contre les risques des inondations et leur gestion dans les zones urbaines", organisé par l'INESG.

Mettant en avant l'importance de ce rendez-vous, le même responsable a fait savoir

qu'en perspective de cette conférence, "un travail de prospection des compétences est en cours à travers le territoire national afin de leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances au service du pays". Il a ajouté qu'outre les départements ministériels impliqués, les collectivités locales et les parlementaires prendront part à cette rencontre avec l'objectif de "faire comprendre aux citoyens la responsabilité qui incombe à tout un chacun dans la prévention des risques majeurs".

De son côté, le directeur général de l'urbanisme au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahab Lebsir, a fait état de l'existence de textes juridiques régissant tous les aspects liés à l'urbanisme,

considérant celui-ci comme étant "un comportement à adopter avec discipline", tout en prenant en considération les paramètres de la sécurité et de la résilience. Pour sa part, le directeur général de l'Aménagement du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Madjid Saada, a abordé la problématique des risques majeurs dans le cadre du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), rappelant que celui-ci a été "actualisé" et se trouve "en phase de finalisation". Il a précisé, à cet égard, que le SNAT a pour vocation d'identifier l'ensemble des risques et faire en sorte d'en réduire les conséquences.